

## AG de l'AITEC, le 10 juin 2006

### Expertise et mouvement social/altermondialiste : de la contestation de l'expertise dominante à l'élaboration collective de voies alternatives.

Plus de quarante professionnels, consultants, universitaires, jeunes chercheurs et jeunes praticiens, animateurs et militants associatifs ont participé à **l'Assemblée générale de l'AITEC, le samedi 10 juin 2006.**

Le débat proposé dans ce cadre a choisi d'explorer le thème "Expertise et mouvement social/altermondialiste" et le rapport entre la contestation de l'expertise dominante et l'élaboration collective de voies alternatives. La discussion a porté sur les enjeux de **coproduction** d'une expertise par les chercheurs et les experts professionnels d'une part et les acteurs sociaux et citoyens d'autre part, **la remise en question des monopoles de l'expertise** et son corollaire : l'affirmation qu'il existe une variété de formes d'expertise (expertise citoyenne, d'usages, d'universitaires, de consultants engagés dans leurs rapports aux politiques et à la mise en œuvre de la décision...) **Les interventions de Gustave Massiah (AITEC/CRID), Serge Depaquit (ADELS), Annie Pourre (DAL/NO VOX) et Rodolphe Carlier (GRET)** ont exploré le lien entre ces diverses formes d'expertise, les processus de construction d'une expertise collective, l'articulation entre savoirs des experts et savoirs des militants, l'impossibilité (bien souvent) et le risque de séparer le militant de l'intellectuel, **les allers retours entre expertise et politique, expertise et démocratie, expertise alternative et expertise dominante.**

L'AITEC était née de la volonté de socialiser à nouveau l'expertise que les militants des associations des grands mouvements des années 70 avaient progressivement réinvesti dans les sphères privées et professionnelles. Dans les années 80, l'AITEC constituait à la fois un lieu où pouvait s'élaborer une expertise engagée (sur la dette, le développement) trouvant des échos et des sorties politiques dans la période d'alternance et un espace de réflexion sur l'expertise (l'un des premiers séminaires organisés par l'AITEC a été "L'expertise non patronale").

Les années 90 ont été marquées par la montée en puissance du mouvement social et altermondialiste marquant un fait nouveau : **l'affirmation d'une opinion publique mondiale critique, transformant le rapport au politique et le rapport à l'expertise.** Le mouvement, composé de structures associatives et syndicales qui ont su développer leur propre capacité d'expertise alternative, **conteste l'idéologie dominante et sa pseudo fatalité** (« There is a possible alternative » contrairement à ce qu'a pu affirmer Mme Thatcher), émet un certain nombre de propositions sur la base de la critique du néo libéralisme, transforme les critères d'évaluation des politiques dans la mesure où l'accès aux droits pour tous apparaît comme le vecteur des mobilisations. La valorisation de cette expertise passe par le lobbying, le renforcement des luttes, la négociation avec le politique, le débat et la controverse...

Il a été notamment rappelé que le mouvement social est bien souvent demandeur d'une « expertise savante » mais qu'il est impossible d'en rester à ce mouvement unilatéral. La production de contenu alternatif (propositions et réponses à la précarisation) ne peut qu'être collective et se réaliser à travers des espaces de solidarités où se rencontrent experts chercheurs et militants, où **s'échangent savoirs et savoirs faire** (une autre approche qui interpelle les chercheurs et les experts dans leur capacité à partir du réel et des pratiques de terrain). L'expertise ne doit pas être une affaire de spécialistes, confisquée par des chercheurs ou des experts : la valorisation de la capacité intellectuelle de tous à travailler sur les dossiers (en amont des projets politiques et non pas après !) et l'articulation des transversalités permet l'enrichissement mutuel. La recherche/l'expertise est trop souvent fragmentée, enfermée dans la spécialisation. Il est dangereux pour le mouvement d'attendre les réponses des « experts » pour produire des luttes, cela peut entraîner des crispations et finalement sa paralysie (les « experts » ne doivent pas être « au service » du mouvement mais coélaborer son expertise avec lui).

Comme n'importe quel processus collectif ouvert, il ne s'agit pas de reproduire les mêmes modèles de pensée et les mêmes méthodologies mais de transformer le modèle de production d'intelligence pour le remettre en question et l'adapter. Les forums européens sont confrontés au même défi : comment ne pas imposer le modèle des ONG occidentales dans la mise en place de la confrontation et du débat aux européens de l'Est ? Comment laisser ce qui est en train de naître à l'Est se confronter à nos pratiques pour en faire naître de nouvelles.... ?

L'expertise alliée à l'action et à la production d'alternatives doit également prendre en compte l'expertise dominante pour en faire bouger les lignes : dans le cas de négociations internes (avec les institutions financières, les structures de coopération...), c'est le discours médian (qui ne serait ni le discours dominant, ni un discours trop radical ou d'opinion) qui peut permettre d'obtenir des victoires. Pour se mesurer aux « experts » de la Banque Mondiale, de l'AFD etc. on ne peut pas avoir un discours d'opinion mais des éléments objectifs qui démontrent effectivement l'inefficacité de certaines politiques. L'important, c'est effectivement, le baromètre accès aux droits, ou plutôt justiciabilité de ces droits...

On ne peut pas parler de l'expertise en dehors de la décision politique et donc en dehors des modalités d'exercice de la démocratie. Dans un contexte particulier, qui est celui d'une société et d'une politique d'incertitude qui voit les lieux de décision s'éclater, l'expertise, élaborée collectivement, doit être un moyen de peser sur les modes de fonctionnement de la démocratie, de participer à la vie de la cité. C'est un processus qui construit du jugement public, de la citoyenneté...

Les débats ont mis en avant :

- l'idée que **la spécialisation des savoirs peut être nuisible à la co-production d'une expertise**, si la circulation des savoirs n'est ni organisée, ni articulée. Si la spécialisation des savoirs devient une fragmentation du savoir.
- L'ultra spécialisation conduit à une forme d'illettrisme, en tout cas dans son rapport au politique. A contrario, une relative spécialisation peut être une fenêtre qui ouvre sur tout le reste...
- Les processus et les espaces d'élaboration collective d'une réflexion engagée sont relativement rares. Il est pourtant essentiel d'injecter ce travail politique/engagé dans un système de luttes et de contre pouvoir, mais aussi dans le milieu professionnel...
- A quoi sert cette expertise, une fois coproduite? Ces espaces sont ils hors du mouvement social? des espaces autonomes? Quelle est la finalité du savoir produit? Est-ce que les experts ne participent pas à la crise du politique en monopolisant la parole sous une légitimité technique? idem pour le mouvement? La société civile peut cacher ou noyer la société tout court!
- L'engagement de l'expert. L'expertise est confrontée à des situations concrètes. Où commence et où finit l'expertise ? où commence et où finit l'engagement ?
- Avec qui parler aujourd'hui ? quelles alliances développer ? sur quoi et comment ?

Ce qui a présidé au choix du nom "Aitec", Association internationale des techniciens, experts et chercheurs, c'était l'idée de subvertir la légitimité de la parole technique et de construire ensemble une connaissance et un discours politique au cœur du mouvement social, revendiquant une démarche scientifique. Aujourd'hui, ce présumé n'est plus tout à fait valable : le lien avec le mouvement social ne doit pas se faire avant ou après mais en simultané.

En annexes, vous trouverez la retranscription intégrale des 4 interventions préliminaires au débat ainsi que le rapport d'activités 2005, qui contient une note morale préliminaire signée de Ghazi Hidouci ainsi que la note descriptive du rapport financier.

## **Gustave Massiah.**

### **Introduction au débat « Expertise et mouvement altermondialiste**

« La question de l'expertise a été au centre de la création de l'AITEC, elle est même inscrite dans son nom « Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs ». Je voudrais donc revenir sur la manière dont nous avons posé le problème à l'origine, à la création, à la fin des années 70. L'AITEC est née officiellement en 82-83, après un long processus de discussion qui a duré 2-3 ans. Il y avait 2 idées à la base:

1. Il y avait une évolution du milieu des militants, qui était marquée par le fait que les grandes associations, les mouvements des années 60 s'étaient épuisés ; un grand nombre de personnes qui y étaient engagées avaient pris de la distance. Nous nous sommes demandés alors pourquoi ces gens étaient partis? On avait le sentiment qu'il y avait une partie d'entre eux qui s'étaient réinvestis dans leur sphère privée et que la plupart s'était réinvestis dans leur sphère professionnelle, et qu'ils y faisaient des choses très intéressantes. Chacun dans son domaine essayait de faire comme il pouvait pour mettre en adéquation ses valeurs et son activité professionnelle. On a eu donc l'idée de voir ce qu'ils faisaient, pourquoi ils le faisaient, et de collectiviser et de socialiser cette adéquation, l'émergence d'une nouvelle forme du politique, en quelque sorte.
2. Nous étions à ce moment là, même si nous ne le savions pas, dans la rupture entre la période sociale-libérale keynésienne et le néolibéralisme qui était en train de monter en puissance. Si l'on doit donner une date à cette rupture, on pourrait la situer au moment où l'on passait des politiques économiques centrées sur le plein emploi à la lutte contre l'inflation. En parallèle, il y a avait une offensive politique forte contre la décolonisation, où la question de la dette commençait à s'amorcer, et contre le soviétisme, s'appuyant sur les échecs des « démocraties » à la fois du tiers monde et du système soviétique. De plus, la France entrait dans la période d'alternance, pendant cette période d'offensive sociale générale et militaire (les deux offensives étant liées). Cela explique l'idée très forte à l'AITEC qu'avec l'alternance, un certain nombre de propositions de ceux qui étaient engagés et qui savaient ce qu'était la réalité des entreprises ou d'ailleurs, pouvaient peut-être avoir de l'écho et interpeller les politiques.

C'est donc dans ce contexte que l'on a beaucoup réfléchi à la question de l'expertise. D'ailleurs, le premier séminaire organisé par l'AITEC a été "L'expertise non patronale", qui cherchait à voir où cette expertise se trouvait et comment elle pouvait être mise au profit des syndicats et des associations. Puis on a travaillé sur la question de la dette et sur les négociations sur la dette. Par la suite les autres chantiers se sont ouverts: les services publics le logement et l'urbain. Sur la dette, l'AITEC organisait des groupes de travail et des séminaires qui avaient d'autant plus de poids et étaient d'autant plus significatifs qu'ils étaient animés par des professionnels qui avaient participé aux négociations sur la réduction de la dette entre pays du Nord et du Sud.

On assiste aujourd'hui à un élément nouveau : depuis la fin des années 90, il y a une évolution du mouvement social, avec l'émergence de ce que nous appelons le mouvement altermondialiste. Dans les années 97-99, l'AITEC se retrouve engagée dans ce mouvement, surtout sur les questions de la dette et du commerce international. Sur ce dernier sujet, l'AITEC a dès le début animé des initiatives comme les premières manifestations de l'observatoire contre la mondialisation. Dès le départ, donc, l'expertise a été mise au service de ce mouvement de contestation des organisations internationales telles que l'OMC, le FMI, la Banque Mondiale.

Quel est donc le rapport de ce mouvement avec l'expertise? Je voudrais d'abord citer une phrase de Joseph Stiglitz, quelqu'un d'une grande liberté d'esprit et, il l'a démontré, en même temps une figure dominante de l'*establishment* mondial. Il a rompu avec la Banque Mondiale notamment sur l'évolution de l'appréciation de l'échec des politiques néolibérales, et particulièrement sur la libéralisation. Après Cancun, un journaliste dans un article de Libéralisation lui pose la question : « qu'est-ce que vous pensez de l'échec de Cancun ? », il répond : "Je suis pour les règles de l'OMC même si elles sont mauvaises", en d'autres mots, mieux vaut une mauvaise organisation que pas d'organisation du tout. Mais ensuite, dans la suite de l'article il dit : "En réalité, cet échec est une grande victoire pour la démocratie". Et cela, il explique, parce qu'à Cancun il y a deux éléments nouveaux :

1. depuis 1994 nous avons essayé de passer de l'organisation du commerce avec le GATT à l'OMC parce qu'il nous fallait achever la construction institutionnelle du système international, et notamment du commerce.
2. jusqu'à Cancun, à chaque fois les pays du Nord justifiaient leurs décisions en termes de barrières/ouverture du marché sur le fait qu'ils devaient répondre et satisfaire leur opinion publique interne. Pour la première fois à Cancun, les pays du Sud disent qu'eux aussi ont une opinion publique. C'est tout à fait déterminant, et démontré sur la question des traitements anti sida, par exemple, où certains pays du Sud ont refusé de s'accorder sur les volontés du Nord, car cela n'aurait pas été accepté par leurs opinions publiques, et ont ainsi préféré faire prévaloir le droit à la santé sur les accords commerciaux.

Cet événement marque un tournant, et montre que:

1. une opinion publique mondiale est en train de se constituer, comprenant aussi les voix du Sud, c'est un élément nouveau qui vient créditer le mouvement altermondialiste. On peut d'ailleurs renverser le raisonnement et dire que le mouvement altermondialiste est lui-même le résultat de cet élargissement de l'opinion publique.
2. ce rapport à l'opinion publique est l'une des formes du nouveau rapport au politique et de la réponse au manque de démocratie. Je parle du rapport à l'opinion publique en termes de mobilisation et de l'intervention dans le champ politique avec les formes d'éducation populaires.

Stiglitz écrit encore: " A Cancun, les ONG du Nord ont apporté au Sud l'expertise qui lui manquait, et depuis Rio la montée en puissance de l'expertise est devenue un élément déterminant du débat international". Mais autant je trouve la proposition de Stiglitz captivante, autant je poserais les choses différemment, car d'une part ce ne sont pas les ONG du Nord qui ont apporté l'expertise au Sud, mais ce sont les experts du Nord et du Sud qui, ensemble, ont choisi de se positionner différemment, de construire une "expertise alternative" avec pour premier objectif celui de contester le monopole de l'expertise des institutions du Nord. On retrouve, ici, l'intuition de l'AITEC du départ : contester le monopole de l'expertise dominante. C'est la première forme de la nouvelle expertise citoyenne.

Peut-on donner une définition de l'expertise et du mouvement altermondialiste au niveau du contenu? On peut distinguer 3 dimensions:

1. **La contestation de l'idéologie dominante**, contenue dans le slogan "Un autre monde est possible", c'est-à-dire, il n'y a pas de fatalité. Ce slogan n'est pas un slogan creux, mais c'est la réponse à la pensée de Fukuyama ("c'est la fin de l'histoire"), de Huntington ("le choc de civilisations") et de Thatcher ("There is no alternative"). Ce premier élément est un préalable pour comprendre la contestation du mouvement altermondialiste.
2. **La critique du néolibéralisme**. Il y a des propositions issues de cette critique, qui vont donc définir l'expertise altermondialiste:
  - La contestation de l'hypothèse que la croissance mondiale du commerce crée le développement.
  - La critique de l'idée que l'augmentation de la croissance économique diminue les inégalités et les discriminations. Pour l'expert altermondialiste, la lutte contre les discriminations doit être au fondement des politiques économiques, et non pas à côté d'elles.
  - La critique au modèle productiviste, insoutenable, car il y a des limites qui, à un moment, se posent.
  - L'opposition à la montée de la question de la sécurité, qui porte à un nouveau régime répressif et qui est donnée en réponse à tout problème écologique, économique...
3. **La question Nord-Sud**. L'idée, c'est qu'il n'y a pas de discussion économique sans poser la question militaire, celle de la guerre et de la domination. Il y a aussi un changement géopolitique profond dans le rapport Nord-Sud, déterminé par la montée en puissance des grands pays du Sud, comme l'Inde etc., qui choisissent de rembourser leur dette, pour être libre ensuite de définir leur propre politique économique. Donc, là, on est dans une période qui marque soit à la fin du néolibéralisme, soit la fin d'une période du néolibéralisme. Cela est très important. Même pour l'AITEC, par exemple, car tout le travail qu'elle a fait sur la dette était fondé sur ces idées.

L'orientation générale qui se dégage du mouvement altermondialiste peut être résumée de la manière suivante : nous pouvons nous opposer à l'idée que la seule politique possible est celle de la libéralisation - fondée sur la libéralisation des multinationales, l'abaissement du rôle économique de l'Etat, la privatisation...- et que la seule forme de régulation des sociétés est celle de l'ajustement au marché mondial. Ce que nous proposons c'est organiser le monde et chacune des sociétés de manière différente, autour de "l'accès aux droits pour tous". Ce qui a un intérêt énorme pour nous qui intervenons sur l'expertise c'est que cela change les critères d'évaluation des politiques. Pour la pensée dominante, les critères d'évaluation des politiques sont assez simples : « est-ce que cela permet l'expansion du marché mondial ou pas ? » Si oui, c'est bon, si non, c'est mauvais. Et nous disons, non ! « Est-ce que cela permet un accès aux droits pour tous ? » Si oui, c'est bon, si non, c'est mauvais. Cela est très important car tout le monde sait que c'est sur la bataille des critères d'évaluation que se fait la faisabilité des politiques.

Vous allez me dire, l'accès aux droits pour tous n'est pas facile à garantir. Evidemment, mais je vous assure, le capitalisme n'est pas évident à développer non plus. Imposer la domination n'est pas facile, cela demande énormément de puissance, d'intelligence. Si toute l'intelligence collective qui consiste à faire tourner le monde aussi mal était mise au service de l'accès aux droits pour tous, on trouverait une solution.

Mais il y a un débat à l'intérieur parce que l'accès aux droits pour tous suffit pour s'opposer au néolibéralisme mais il n'est pas suffisant pour définir complètement et qualifier une nouvelle politique. Le choix c'est entre « accès aux droits pour tous » ou « égalité d'accès aux droits pour tous », ce qui, évidemment, n'est pas la même chose et n'a pas les mêmes conséquences. Et là il y a un pluralisme de propositions, notamment sur les manières de définir cette égalité d'accès au niveau mondial.

L'expertise est donc alternative par rapport aux contenus, et pas seulement sur la forme. Ce n'est pas parce qu'il y a de la participation que l'expertise est autre. C'est ce qu'elle permet, ce qu'il en ressort, vers quoi elle tend.

Quels modes d'action pour l'expertise altermondialiste ? Cela ouvre un 2<sup>ème</sup> débat. Ce sont les modes d'actions par rapport au politique, c'est-à-dire le lobbying –avec toutes les limites que cela représente-, les résistances, les luttes, l'élaboration à partir des propositions du terrain. Et pour l'expertise, ce qui lui permet de se définir comme de l'expertise et non pas simplement comme de la mobilisation et de l'engagement, c'est la question de la négociation. Donc, l'expertise citoyenne se définit comme une expertise qui prépare ou intervient au niveau des négociations, et non pas de la concertation ou de la participation. C'est-à-dire au moment de la reconnaissance des rapports de force, et de la proposition immédiate compte tenu de ces rapports de force.

Alors, nous voyons que nous avons à revoir très fortement les objectifs de cette expertise, à travers d'abord l'affirmation que d'autres solutions sont possibles, et donc qu'il existe un pluralisme de solutions, la question de la contestation et l'ouverture de plusieurs débats :

- qu'est-ce que ça veut dire que l'expertise citoyenne, c'est-à-dire démocratique, faite avec les citoyens ?
- Qu'est-ce que l'expertise altermondialiste, c'est-à-dire fondée sur l'égalité des droits, enfin, sur les droits ?
- Qu'est-ce que l'expertise populaire? Comment se construit cette nouvelle expertise ? Est-ce que ça se construit avec les experts spécialisés, les meilleurs, à travers des structures spécialisées, mais conformes à l'autorité politique dominante, ou avec l'expertise des mouvements, c'est-à-dire par la constitution d'un organisme d'expertise au service des mouvements voire regroupant l'expertise des mouvements eux-mêmes, ce qui n'est, évidemment, pas la même chose. Il faut regarder de quelles formes, de quelles connaissances les experts, des mouvements ou pas, sont porteurs. Ou finalement est-ce que l'expertise n'est pas quelque chose de très spécialisée et donc à côté des mouvements ? »

## Annie Pourre (No Vox)

« C'est toujours un peu dur de passer après Gus, personne ne veut le faire évidemment. C'est un grand classique. Je vais évidemment faire plus simple, peut-être plus clair aussi...

La dernière partie m'a paru être la plus intéressante, sur la question *des expertises*. Il n'y a pas une expertise, il y a effectivement une multiplicité de formes d'expertise : citoyenne, du mouvement, des mouvements eux-mêmes, etc...

D'ailleurs, je vais partir d'une interrogation : la première des choses qui m'a interrogée, c'est l'intitulé même de l'Aitec que je trouve extrêmement fermé, parce qu'évidemment on a l'impression qu'on rentre dans un cadre qui n'est pas particulièrement ouvert à ce qu'on appellerait justement l'expertise citoyenne, mais qui semble plutôt réservé à un groupe, tel qu'il est défini dans l'intitulé, d'ingénieurs, de cadres on pourrait dire, de techniciens. La formule, classique au moment de sa conception je pense, vient peut être de la mise en place de logiques marquées par le changement de conception des intellectuels par le PC. Quand le PC s'est aperçu qu'il avait perdu ses intellectuels, qu'il ne savait plus où les mettre parce qu'ils étaient à peu près tous partis, il a alors inventé le fait que les intellectuels c'était les cadres, les ingénieurs et les techniciens. Donc ce glissement s'est fait et c'est un glissement qui ne s'est pas produit par hasard. Je pense que le choix du nom *AITEC* peut-être issu aussi de cette culture et de cette histoire, c'est une interrogation, je n'en suis pas sûre parce que je n'ai jamais posé la question. Quand on m'a invité je me suis dit « c'est étonnant ce nom, à quel moment, pourquoi et à quelle histoire renvoie-t-il ? ». Alors voilà, c'est une première chose, donc je vous pose la question: ne faudrait-il pas enrichir au moins le dernier mot pour modifier cette perception qu'on peut avoir de l'Aitec, à travers l'interpellation que peuvent en faire les mouvements eux-mêmes, militants...? Ne serait-ce pas judicieux ? Voilà, on commence par ce point, ça me paraît intéressant.

Alors, évidemment, pourquoi cette interrogation ? Tout simplement parce que, quand le DAL a commencé, il l'a fait sur des luttes de base, de quartier, avec des organisations –on ne va pas refaire l'histoire du DAL ici, que tout le monde connaît à peu près...- mais, ce qui s'est avéré, c'est qu'au fur et à mesure on a été confronté à un besoin de réponses techniques des experts sur les questions du développement urbain, du renouvellement, sur des aspects juridiques, etc... Il y a donc eu deux mouvements à ce moment là. D'une part ce que le mouvement produisait comme interrogations, et de l'autre ce qu'on produisait en termes de recherches pour rendre visible la situation des familles. Je suis assez d'accord avec Gus: pour être visible dans l'opinion publique, parce que c'est l'une des questions centrales, il faut avoir un socle minimum de propositions alternatives. Le premier objectif renvoie à la construction des alternatives : les familles sont dans la rue, la réquisition ne s'est pas imposée tout de suite, elle est arrivée parce qu'effectivement on a confronté des textes de loi, on a discuté les propositions... Effectivement, je crois que le mouvement lui-même est demandeur mais on s'aperçoit aussi très vite que ce n'est pas unilatéral : à partir du moment où on interpelle les chercheurs, les techniciens et autres, ils vont se mettre aussi à produire. D'une manière fondamentale, il y a des chercheurs militants et des militants chercheurs; et là-dessus je suis très bourdieusienne, je pense que c'est ce double mouvement qui va effectivement permettre un enrichissement mutuel et l'élaboration des propositions alternatives- et s'il n'y pas ce double mouvement je crains qu'il n'y ait des dessaisissements (y compris de la richesse des uns et des autres). Je pense qu'on est dans ce cas de figure aujourd'hui et malheureusement, ça a l'air de s'aggraver ces derniers temps. Alors je vais m'expliquer. Si on regarde bien le processus, en 1994, par exemple, au moment de l'immeuble de la rue du Dragon, il y avait cette volonté de définir trois interpellations dans l'espace public :

- La première, dénoncer les réponses fragmentées de logement des populations. On nous dit « on met les vieux dans les foyers de vieux, les jeunes dans les foyers de jeunes, les étudiants etc., alors que le vivre ensemble est important. « Ensemble dans la ville », on n'appelle ça, ni brassage ni métissage mais on dit que c'est tout à fait normal que les familles revendiquent légitimement le droit d'être dans la ville. La première des choses en 1994 c'est de s'opposer, et de rendre visible cette opposition, à la façon dont est pensée la ville, même par certains experts. Les réponses à la question du logement et de l'habitat sont trop dogmatiques, pour ne pas dire sectaires ou sectorielles.

- La deuxième, dénoncer la fragmentation des réponses politiques aux questions sociales: avec l'ANPE par exemple, on a surtout un parcours du combattant pour un chômeur, pour quelqu'un en situation de précarité économique, sociale, culturelle, puisqu'à chaque fois les réponses, comme pour la question de l'habitat et du logement, sont les mêmes. Si vous avez un problème c'est là, si vous avez tel autre problème, c'est là bas. On pourrait instaurer dans un même lieu, différents espaces de solidarité, aussi bien le lieu de la réinsertion, le lieu de la recherche d'emploi, le lieu des réponses juridiques pour les sans papiers. Essayer de construire avec des experts, des militants, grâce à des échanges de savoirs et de savoir faire et de pratiques, des réponses concrètes dans ce souci.
- La troisième, créer un espace de culture et de création universitaire. Il y a une université qui s'appelle « l'université des savoirs et des savoir-faire ». Là, on voit bien que la question de l'expertise est posée différemment parce que, d'entrée, on ne dit pas l'université des savoirs, mais on affirme que c'est une université qui partage les savoirs et les savoirs faire. Ce n'est pas du tout la même chose et cela va permettre d'avoir une autre approche, y compris dans la façon dont la parole va se distribuer ou s'échanger. Par exemple, Robert Castel, quand il est arrivé sur la question du chômage, il le raconte très bien dans son livre (La métamorphose de la question sociale ?) où il dit que c'est la première fois qu'il a été terrorisé, quand il s'est retrouvé face à un tableau et qu'il a commencé comme d'habitude, comme il le fait à l'université et que les chômeurs l'ont directement interpellé, lui disant « écoute ça va, on va discuter, nous aussi, on a des choses à te dire ... ». Il raconte très bien dans son bouquin que c'est la première fois qu'il est confronté à ce type de public alors qu'il parlait toujours des chômeurs sans jamais avoir véritablement échangé points de vue et analyses directement avec eux. Cette rencontre, par l'expression d'un autre point de vue, va lui permettre éventuellement de retravailler sa pensée. Dans la même logique, il y a un réseau qui existe, grâce à Bourdieu je pense d'ailleurs, et s'appelle le RAI, le Réseau Alerte Inégalité et ça me paraît extrêmement important parce que je pense que de là aussi naissent beaucoup de questionnements dans les réseaux d'experts... Dans le RAI il avait trois composantes. Il était composé de chercheurs militants, de hauts fonctionnaires qui avaient décidé de mettre leurs compétences au service des mouvements et de syndicalistes, animateurs et militants de mouvements. Ça produisait évidemment des réponses. Par exemple l'un des premiers dossiers sur lequel on a travaillé portait sur le surendettement, on s'est aperçu que dans les familles il y en avait évidemment beaucoup et ça nous a conduits à faire deux propositions qu'on a porté. On a donc produit mais on n'a pas produit sans les familles. On a produit avec l'ensemble des composantes qui travaillaient sur ces questions. Ensuite la demande qui a été faite, et c'est peut être là la difficulté ou la controverse, c'était non pas de travailler sur l'expertise, mais sur les textes de loi ou sur les travaux d'experts proposés aux groupes de travail gouvernementaux. L'idée était qu'on puisse, nous aussi, les décortiquer avant que les décisions ne soient prises pour pouvoir lancer une offensive politique et les remettre en question avant même qu'ils ne paraissent. On considérait que le travail d'expertise devait être conduit avant et non pas après. Je crois que c'est une question fondamentale qui est posée là : travailler avant pour qu'on puisse rendre visible nos analyses, avant la publication des décrets, des lois ou même tout simplement dénoncer l'idéologie qui sous tend ces propositions de loi, pouvoir les attaquer et les mettre en cause par des formes de lutte... Rendre ensuite visible ce travail dans l'espace public avant que ces textes ne soient discutés au conseil des ministres. Les hauts fonctionnaires nous donnaient les documents et les éléments pour mener une réflexion politique collective aussi bien avec les syndicalistes qu'avec les militants des mouvements. On partait du premier objectif : définir les luttes que l'on va construire pour qu'il n'y ait pas de mise en application ou éventuellement que cette application soit adaptée –parce qu'on sait quand même que les rapports de force existent (je suis tout à fait d'accord avec Gus : il faut toujours prendre en compte les rapports de force- et si on n'a pas de rapport de force, il faut toujours présenter les alternatives possibles etc. pour faire avancer le débat dans l'espace public).

Donc là, il y a des façons un peu différentes de voir l'expertise. Comment le mouvement a-t-il besoin de l'expertise ? Comment lui-même est-il producteur d'expertise ? Comment lui-même s'enrichit au contact des experts/chercheurs et en même temps comment les chercheurs se nourrissent des analyses du mouvement ? Je pense qu'il est plus intéressant pour un chercheur militant de s'intéresser à ce qui va être produit qu'à ce qui est déjà produit (même s'il faut pouvoir/savoir le décoder). On devrait travailler plus sur le sens de cette dynamique.

Maintenant regardons un peu les effets de ces processus aujourd'hui. Les Etats généraux ont été un échec. Bourdieu a mis en place les Etats généraux justement sur cette articulation, or que s'est-il passé? Les « experts » se sont appropriés les termes du débat et, comme d'habitude, d'une manière fragmentée c'est-à-dire sans transversalité « j'ai compétence sur ce thème donc je le travaille dessus ». On n'a pas utilisé la véritable capacité intellectuelle, celle qui donne les moyens de travailler sur n'importe quel thème, qui s'enrichit de la confrontation et du dialogue (on peut travailler sur n'importe quel dossier, on n'a pas besoin d'être spécialiste pour produire de l'intelligence et de l'expertise). Le problème, ce n'est pas de travailler sur tel ou tel créneau mais de créer les conditions pour développer une dynamique intellectuelle où on fait profiter et où on partage les compétences. Par exemple, sur la question de l'habitat, on peut aussi mettre à profit ses compétences sur la santé parce qu'avec le saturnisme, par exemple, c'est lié... Ensuite, comment on articule les transversalités ? Pour moi, l'échec des Etats généraux du mouvement social, c'est clair, c'est que la spécialisation a tout étouffé et qu'à un moment donné, ils se sont accrochés entre spécialistes à tel point qu'ils n'ont plus été capables de produire tout simplement. Le processus s'est asséché de lui-même, parce qu'il n'y avait plus de production collective. Le mouvement lui-même, de la même manière, a fait la pire des bêtises qu'il pouvait faire : il a attendu des experts des réponses avant d'entamer des luttes. Résultat : on a eu un moment d'immobilisme qui a fait que les experts ne produisant plus ou pas assez vite il y a eu une crispation dramatique, parce qu'ils étaient dans le doute et parce qu'on leur faisait porter un poids social énorme. On avait effectivement un mouvement social interrogatif, paralysé, qui demandait qui attendait se demandait comment faire... Il y a eu toute une période de trois ou quatre ans qui a été extrêmement difficile et qui a contribué à l'émergence d'Attac - on dit toujours Attac est né de...- Attac est né des Etats généraux ! S'il n'y avait pas eu ça avant et s'il n'y avait pas eu le CEDETIM ou d'autres, on sait très bien que tout ça ne se serait pas passé.

Par rapport à la question de mouvements, à ce que produit l'expertise et à la manière dont se forme l'expertise, il faut également voir à quel moment ce processus peut générer des crispations et à quels moments ça peut bloquer du côté des mouvements.

Maintenant voilà, c'est vrai que si on regarde par rapport à l'ensemble du mouvement altermondialiste, il me semble que la constitution d'Attac aurait pu renouveler la dynamique – mais on retrouve dans Attac le même poison que l'on trouve à l'intérieur des forums actuellement. Il y en a plusieurs: le fait tout d'abord qu'on a commencé à travailler dans les FSE sur l'Europe à 10, donc ils ont pris tout de suite les questions avec des réponses qui étaient celles de l'échelle de l'Europe à 10 or, à mon avis, on a aujourd'hui une difficulté à passer de 10 à 25. L'Europe des 10, l'Europe occidentale peut-on dire, reproduit elle-même un modèle fort connu qui est celui qu'on voudrait effectivement imposer à l'Europe orientale et centrale, pour la préservation duquel on est en train de bloquer le processus et de perdre du temps. Il va falloir interroger ce modèle parce que, sinon, on va devoir faire face à la même problématique que celle qui s'est posée dans les années 1995. On doit prendre le temps de remettre en place des espaces de confrontations, de partage d'expertises, de reconnaître tout simplement, des lois, des droits etc...

On va avoir ce qui est déjà en train de se passer, un mouvement qui a deux composantes:

- la première, celle classique des ONG, qui n'est pas nouvelle (le forum social n'invente rien dans la forme pratiquement, il propose la forme imposée des ONG) : on fait une campagne. Aujourd'hui on sait bien que c'est la forme classique d'action depuis les années 1980 qui permet d'élargir au niveau mondial, sauf qu'on en connaît les limites, c'est déjà trop rodé, voilà, on fait la campagne machin, la pétition... Alors c'est bien, mais comment on élargit autour de ça? Parce que cette forme, elle est quand même assez vieille !? Par rapport au FSE, et là je parlerai pour les No Vox, évidemment on a l'impression que cette forme imposée aux pays d'Europe orientale et centrale va poser des problèmes à tout le monde.
  
- la deuxième c'est évidemment qu'il y a plusieurs vitesses, parce qu'il y a déjà des productions, je dirais, des expertises sur la question de la santé, de l'éducation etc., qui se basent sur des réseaux qui eux sont déjà forts et qui ont réfléchi, il y a les forums mondiaux de l'éducation, les forums mondiaux d'autres choses, et ils courent bien devant les autres. D'autres sont encore tout simplement en train de se construire, et on va devoir faire face à des difficultés. Quel rôle doivent-ils jouer ? Evidemment, ils jouent un rôle extrêmement important. Comment expliquer ces deux vitesses? Comment ça s'est passé ? Là, on peut s'interroger, effectivement la préparation de ces

forums (mondiaux et régionaux) se fait à un moment donné d'une manière assez lente, sauf qu'elle se fait de manière complètement verticale : Qui a les moyens d'aller dans les assemblées de préparation où on élabore des controverses et des consensus avec des plate-formes et des réseaux ? C'est effectivement les ONG les plus importantes, les grosses ? Comment fait-on la connexion avec le terrain, si la controverse a déjà eu lieu dans un processus vertical ? A mon avis, on va le payer dans peu de temps... Où sont les mouvements de base, de proximité, les mouvements eux-mêmes ...? Dans la construction du mouvement européen, à travers les FSE, ils ne participent qu'aux 2 jours et demi de forum où le format, le mode et les objectifs sont déjà fixés, de fait, ils ne participent pas à l'élaboration. Ils participent de l'écoute d'une expertise et d'un moment posé d'expertise par quelques structures que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'habitat etc., ... Une expertise qui définit trop rapidement des objectifs politiques, cf. la charte pour une nouvelle Europe !

En réalité, je préférerais le mot militant-chercheur ou intellectuel etc., je suis pour qu'on réhabilite aussi des mots, c'est pour ça chercheur-militant, militant-chercheur, c'est bien, en même temps, « chercheur »... Je sais que Raoul Marc Jennar écrit, par exemple, « militant-chercheur au service de », je déteste, je vous le dis, parce que « au service de », cet espèce de truc catho., non ! Je suis chercheur voilà et comme je suis militant je trouve que c'est normal, on le voit de plu en plus souvent écrit ! Ils ne sont pas experts au service du mouvement, chercheurs au service du mouvement etc., attention le curé arrive! C'est un peu gênant quand même, je crois qu'il faut être extrêmement attentif à ça, parce que nous, les militants, on y est attentifs. De la même manière, on est aussi un peu gêné quand le chercheur nous dit « ben voilà, je suis chercheur, je suis à votre service ». Il faut faire attention à cette distance, faire attention à la façon et au rythme des choses. Nous, No Vox, on va être clair, on trouve extrêmement intéressant que les forums existent et on souhaite qu'ils se poursuivent, on pense que ce sont des moments de rencontres qui permettent justement l'écoute et l'échange de la connaissance, des pratiques, des savoir-faire, des savoirs tout court. Mais il faut faire attention à ne pas aller trop vite parce que là, je pense, qu'on est en train de nous barrer sur la reconstruction de la Vème, du GUE, du grand groupe communiste européen etc., et ce n'est pas ça l'objectif des forums, et si on continue à cette vitesse là, il y a de quoi être inquiet ! On pense qu'il y aura, et pas seulement du côté des mouvements, une récupération d'un bébé qui n'a pas encore eu le temps de marcher, on aura l'impression que tous, y compris les experts, les chercheurs ou les militants-chercheurs sont au service d'un objectif qui n'est plus le leur et qui n'aura plus le même sens, voilà, c'est tout ce que j'ai à dire pour le moment »

## Serge Depaquit (ADELS)

On ne peut pas regarder la crise sociale sans regarder en même temps la crise démocratique. C'est l'intersection des deux qui peut produire des choses intéressantes ; les chercheurs, les experts, réfléchissent chacun dans leur domaine, en se spécialisant sur l'un ou l'autre des aspects alors que la combinaison dynamise la pensée et l'expertise.

On parle de renouvellement de la démocratie, oui mais comment ?

Lorsqu'on anime de nombreuses réunions en France, on s'aperçoit que quand on parle de démocratie, on tombe presque toujours sur la question de la complexité. D'un côté, on peut dire qu'il y a, bien souvent, concertation mais que le citoyen n'a aucun pouvoir sur la décision. D'un autre côté, la démocratie peut être intermittente (participation aux conseils de quartier, plainte des citoyens...). On ne peut pas penser l'expertise séparée de la décision politique, or, aujourd'hui, il y a division de la prise de décision. La crise qui s'est développée sur 25 ans n'est pas une singularité française. Elle se pose dans l'ensemble des sociétés modernes, et touche les couches populaires en particulier.

La politique est à l'intersection de l'histoire et de la projection sur l'avenir.

Le deuxième facteur de la crise est social, on est plutôt dans la stagnation actuellement.

La projection sur l'avenir était différente dans les années 1970. Aujourd'hui, on est dans une société d'incertitudes et l'incertitude, contrairement au risque, ne se mutualise pas. La politique s'est levée dans ce cadre, apparaissant elle-même comme une politique d'incertitudes.

L'éclatement des lieux de décisions conduit à une lisibilité peu évidente. Et nous oblige à repenser la démocratie et la citoyenneté.

L'expertise peut permettre de faire pression, entraîner une prise de conscience et apporter des moyens de peser sur les modes de fonctionnements de la démocratie, sur les modes institutionnels.

Le citoyen détient-il le pouvoir nécessaire pour participer ?

On est dans un mode de division de la décision (ensemble de savoirs, de compétences, de légitimité...) qui est différent du mode auquel on était habitué.

Des éléments surgissent de la modernité : la décision est un processus qui offre des espaces (la légitimité de l'élu se vérifie tous les jours...). Le renouvellement de la démocratie exige de la société civile de penser autrement, on est dans une toute autre situation. Les processus décisionnels peuvent s'appuyer sur un renouvellement de la situation citoyenne, c'est un point à développer.

Les formes d'évaluation sont des phases structurantes de la citoyenneté. L'évaluation démocratique est une idée à creuser. Il ne s'agit pas de l'évaluation-sanction mais d'un processus dans lequel il y a une participation pluraliste et contradictoire, et qui commence avant le processus réel de décision...

Il faut construire un rapport aux citoyens, même pour l'expert.

Par exemple, avec la mise en place d'un agenda 21 à Bobigny, un questionnaire a été élaboré pour que les gens ne viennent pas uniquement assister aux réunions mais participent réellement (il est important dans la construction du questionnaire de montrer qu'il va effectivement peser).

Il faut construire du jugement public, mettre les gens au contact des réalités des politiques publiques. Il ne faut pas seulement des militants ou des syndicalistes-experts. Le rapport au gouvernement de la cité, c'est la citoyenneté. Il faut structurer cette citoyenneté, la former, faire émerger une citoyenneté active. Cela pousse forcément l'expertise à être citoyenne.

Les usagers ont un savoir indispensable à la mise en place de décisions.

Il existe une expertise d'usage, qui est différente de l'expertise citoyenne (exemple des ateliers d'urbanisme...).

Qui met cela en débat ?

Comment se construit l'expertise ?

Cela renvoie à l'expertise citoyenne, à l'expertise d'usage, aux pratiques spontanées, aux chercheurs engagés, aux consultants dans leur rapport aux politiques et à la mise en œuvre de la décision.

Se pose aussi la question de l'expertise dans son rapport au mouvement, à l'expertise dominante, aux politiques, aux citoyens.

## **Rodolphe Carlier (GRET)** **Expertise(s) et actions de développement**

« Je vais avant tout témoigner de ce que fait le Gret à travers mes activités, et, au travers de ce témoignage, tenter d'articuler mon propos avec les débats qui ont cours ici, et qui, à mon avis, se posent assez rarement au sein du Gret.

Le Gret est une association qui a une trentaine d'années qui fut peu ou prou fondée sur la même volonté que l'Aitec, à savoir offrir une expertise « au service de »... justement [clin d'œil à que disait Annie Pourre]. Le Gret a été créé dans les années 70, reposant sur les thèses alternatives aux théories classiques du développement et s'inspirant grandement des travaux de Schumacher sur les technologies appropriées, le *small is beautiful*, mais aussi sur la notion d'éco-développement de Sachs. Les experts, les chercheurs et ingénieurs qui ont créé et intégré par la suite le Gret s'inscrivaient dans cette voie alternative, qui apparaissait comme une voie crédible par rapport aux phases de développement classique dans les sociétés industrielles mais caduques pour le tiers-monde.

Le Gret a été conçu et créé par quelques ingénieurs qui avaient un savoir-faire et qui avaient la volonté d'expérimenter des voies alternatives de développement, après qu'ils avaient eux-mêmes œuvré comme volontaires sur des projets de coopération à l'étranger.

La vocation initiale du Gret était donc de produire de la connaissance technique issue des technologies dites appropriées, principalement destinées aux pays du Sud. Après plus d'une décennie d'existence, le Gret s'est également orienté vers une fonction d'opérateur de projets, notamment pour valider et expérimenter les thèses qu'il défendait, la connaissance qu'il produisait. Désormais, le Gret est orienté sur des actions de renforcement d'acteurs, sur les innovations institutionnelles et sociales plus que sur les innovations technologiques sans néanmoins abandonner son savoir faire et ses compétences techniques.

A ce titre, le Gret a l'originalité de confronter son expertise à ses propres actions. En se mettant dans la position d'un opérateur, c'est-à-dire en testant dans l'action les connaissances techniques alternatives dont il faisait la promotion, le Gret s'est mis en situation d'éprouver sa propre expertise et il continue à ce jour de le faire en capitalisant ses expériences.

Le Gret a également une particularité au regard d'autres ONG de développement qui consiste en sa nature pluridisciplinaire. Ainsi, même si le Gret est constitué d'équipes reposant sur des logiques sectorielles (microfinance, agriculture, services, etc.), cette sectorisation se réalise au sein d'une même institution en sorte que cette « porosité » suscite les échanges, génère de la transversalité. Une telle organisation oblige un ingénieur à discuter avec un anthropologue, un économiste avec un chercheur en sciences sociales... Le Gret regroupe et recoupe ainsi l'ensemble de ces approches, sociales et techniques, politiques et économiques. De plus, au-delà de la discussion suscitée, ces approches se confrontent et se nourrissent sur le terrain, dans l'action.

Je travaille au sein d'une de ces équipes qui a plusieurs fois changé d'appellation et qu'on nomme désormais au Gret « Accès aux Services Essentiels ». Cette équipe regroupe des activités liées à des services dits de base (l'accès à l'eau, nutrition infantile, habitat) et des services dits urbains (réseaux d'eau, d'assainissement, d'électrification). Je travaille spécifiquement sur l'eau, principalement en milieu urbain ou semi-rural.

Je vais à présent exposer deux expériences du Gret, l'une en Haïti l'autre au Burkina Faso qui me paraissent intéressantes en ceci que l'expertise apportée a pu induire des modifications à l'action publique nationale des pays concernés.

Depuis une dizaine d'années, le Gret est présent dans le secteur de l'accès à l'eau potable à Port-au-Prince, capitale d'Haïti. Il intervient dans ce qu'on appelle communément des bidonvilles mais mieux nommés sous le terme de quartiers illégaux car si tous ne sont pas constitués de populations extrêmement pauvres, tous sont en situation de non reconnaissance par l'Etat puisque sur des zones non loties et normalement non constructibles. Dans ces quartiers défavorisés où aucun service public n'est présent, le Gret est intervenu en tout premier lieu au travers d'un programme d'urgence (ligne ECHO de l'Union Européenne). Parce que le Gret ne travaille habituellement pas sur des programmes d'urgence (les circonstances ont voulu à l'époque que ce fut le cas), il a préféré, avec les moyens alloués et sa logique d'ONG de développement, négocier avec les pouvoirs publics, en l'occurrence la régie métropolitaine de l'eau potable à Port-au-Prince (Camep), le raccordement du réseau d'eau potable public à ces quartiers. Notre rôle a été de nous inscrire -

et je pense que c'est une forme d'expertise- dans une fonction de médiation, d'interface entre la régie publique (qui au départ refusait d'admettre l'existence de ces quartiers mais avec laquelle on a pu alors trouver des valeurs et perspectives communes) et ces quartiers en y comprenant les dynamiques locales qui y prévalaient (et qui a débouché sur la création de comités locaux de gestion de l'eau) pour enfin aboutir à l'existence d'une relation contractuelle et négociée ?

Ainsi, notre fonction ne s'est pas réduite à l'apport de compétences techniques, de compétences en gestion, de compétences juridiques – nécessaires par exemple pour élaborer des contrats-, mais elle s'est constituée aussi autour d'une capacité à faire le lien, l'intermédiation entre acteurs sociaux, ce qui implique aussi de savoir manier plusieurs langages, savoir à la fois négocier avec des représentants de l'Etat et avec des leaders de quartiers informels. Cette capacité est aussi une compétence, une forme d'expertise.

Dix ans après, ce processus d'alimentation en eau dans les quartiers défavorisés de Port-au-Prince est perçu par la plupart des bailleurs de fonds, y compris par l'Etat haïtien comme une espèce de success story. La régie métropolitaine s'est même totalement approprié le dispositif en créant en son sein une cellule spéciale qui s'appelle « Unité de Coordination des Quartiers Défavorisés », se voulant elle-même spécialiste en ingénierie sociale, considérée comme une fonction de l'Etat. Cela n'est pas sans ambiguïté voire contradiction puisque la Camep a à la fois une fonction de médiation, d'intermédiation sociale avec les membres des quartiers pauvres et en même temps une fonction de distributeur d'eau d'abord soucieux que ses factures soient payées. Cela étant, il y a eu volonté politique de le faire, investissement et embauches de personnels réalisées pour cela et surtout une institutionnalisation, donc une pérennisation de la fonction d'ingénierie sociale dans les quartiers.

Au-delà de cette avancée notable, il n'est pas moins important pour nous, dans un souci d'objectivité, de contre expertiser notre propre expertise. Cela nous amène à reconnaître qu'il y a des quartiers où ce genre de dynamique ne peut pas fonctionner. Par ailleurs, ce système de délégation dans les quartiers défavorisés s'est construit sur des logiques communautaires, mais il nous faut aussi admettre- je pense que beaucoup d'ONG l'ont également compris depuis un certain temps – l'existence d'une *community failure*, c'est-à-dire la défaillance du modèle communautaire. Ce modèle n'est pas vertueux en soi et ne prévient pas des logiques de prébendes, de corruption, d'absence de transparence... Cela ne doit pas nous laisser de nous interroger. Finalement, nos actions liées à ces questionnements et aux moyens de les dépasser nous ont fait évoluer vers une position assez médiane. Autrement dit, nos actions tentent de trouver un équilibre entre la nécessité de renforcer l'Etat, l'intérêt de s'appuyer sur le secteur privé local et des logiques de marché, dès lors que celui-ci est bien régulé, et le besoin impérieux de s'appuyer sur une société civile forte. Il y a donc de plus en plus une recherche de notre part de cette forme d'équilibre qui constitue finalement une voie médiane tandis que dans le même temps, l'expertise dominante a eu, elle, tendance à se radicaliser en exaltant les seules forces du marché et le principe du « *privatisez-moi tout ça...* ».

On a assisté à une forme d'évolution paradoxale qui a voulu que l'expertise dominante en adoptant un discours assez extrême (le salut par le marché) se radicalise alors même que le notre se recentrait sur la reconnaissance des différentes formes institutionnelles et la nécessité de l'équilibre de leurs rapports de force. Le discours alternatif devient un discours plus médian au sens où il se recentre par rapport à des discours dominants qui eux se sont peu à peu extrêmisés.

Ces différences entre ce qu'on pourrait appeler l'expertise dominante que peuvent incarner les experts de la Banque Mondiale et notre expertise ne doit cependant pas masquer le fait que nous sommes malgré tout proches d'eux au sens où nous nous côtoyons, où nous ne cessons de dialoguer. Il y a, malgré nos divergences, une proximité professionnelle avec l'expertise dominante. Il nous faut aussi reconnaître la compétence de celle-ci. Quand vous discutez avec des experts de la Banque Mondiale ou de l'AFD, vous n'avez pas affaire à des personnes incompetentes, bien au contraire. Il nous faut donc être bon, très bon pour les contredire. Il y a ainsi un devoir, une exigence de notre part à maîtriser son sujet, c'est à dire à ne pas se suffire de notre seule opinion. Je pense que l'expertise est justement ce qui ne relève pas de l'opinion mais ce qui relève d'abord et avant tout d'une connaissance, d'un savoir (ou d'un savoir faire). Il nous faut faire en sorte que notre intervention ne soit donc pas qu'un discours d'opinion, mais un discours argumenté, objectivé, nourri par des connaissances, des faits étudiés.

L'autre expérience se situe au Burkina Faso, dans la région de Bobo-Dioulasso, toujours dans le secteur de l'accès à l'eau potable mais dans des petits bourgs en milieu rural. En 1999, suite à la réalisation d'une trentaine de petits réseaux d'adduction sur financement de l'Union Européenne, il était prévu sur toute cette zone et pour tous ces réseaux (soit une centaine de milliers d'habitants) la mise en concession des infrastructures auprès d'un consortium privé, sur appel d'offre international. Pour des raisons officiellement légales puisque la loi ne permet pas finalement cette octroi de concession (sans doute aussi politiques car il

se serait alors agi de confier la gestion d'un bien aussi précieux que l'eau à une entreprise étrangère) le modèle de gestion prévu n'a pu être mis en œuvre. Les responsables du projet ont donc cherché une voie de sortie qui a consisté en ceci : se sont constitués des associations d'usagers dans chaque localité et ces associations se sont structurées en une fédération d'associations (la Fauereb). L'Etat a ensuite octroyé des concessions à chacune de ces associations d'usagers qui ont délégué une partie de leurs compétences à sa fédération (la maintenance, le renouvellement et les nouveaux investissements) ; enfin, cette fédération s'est elle-même appuyée sur une ONG burkinabée, l'ADAE, pour mettre en place un organe de gestion technique afin d'assurer la bonne gestion des réseaux dans les localités. L'ONG burkinabée, elle-même appuyée par le Gret et sur financement principal du SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile de France), a donc apporté son expertise auprès d'une organisation plus politique, constituée de citoyens et d'association d'usagers. L'ADAE a constitué en quelque sorte le bras armé technique de cette fédération et c'est elle (l'ONG) qui a mis en place la forme de gestion appropriée, par son expertise. Cette initiative fut au départ un pis-aller et l'Etat n'a concédé la gestion des réseaux aux associations d'usagers que comme mesure transitoire et temporaire. Le dispositif mis en place et ses principes fondateurs ont l'avantage de permettre aux petits réseaux des petites localités (moins de 500 familles) d'être pris en charge par les communes déjà plus urbanisées, grâce à un tarif unique et une mutualisation des fonds de maintenance. Cela permet à des petits réseaux de continuer de fonctionner et de voir leur groupe électrogène remplacé ou réparé quand il tombe en panne. Le dispositif fonctionne aussi parce que le prix de l'eau est plus cher qu'ailleurs, mais ce prix a été librement consenti, décidé en assemblée générale, d'après les calculs de coût de revient qui ont été faits avec les associations d'usagers, conscient de la nécessité d'un prix élevé pour garantir la pérennité des équipements. Cela n'a donc pas été imposé mais débattu et d'ailleurs continuellement en débat. Un autre élément original (notre rôle a été de contribuer à ces innovations) fut d'essayer de trouver d'autres acteurs locaux utiles au développement du service. Ce fut le cas de l'intervention d'une banque locale, qui finance des extensions de réseaux, les fonds mutualisés au niveau de la fédération apportant la garantie en contrepartie des emprunts.

Cinq après, ce dispositif, d'abord mis sous le boisseau, est considéré comme un modèle très intéressant et même promu par l'Union Européenne. Cette reconnaissance est d'autant plus intéressante qu'elle repose sur des principes encore bannis par la majorité des bailleurs, à savoir une logique de mutualisation des coûts et de subventions croisées entre territoires par une péréquation tarifaire. Cela étant, même si le dispositif s'est construit à l'encontre des recommandations des experts et des bailleurs, ces derniers sont ouverts à la discussion et il est intéressant pour nous de le mettre en débat et d'organiser des rencontres pour en discuter comme nous l'avons fait il y a peu avec l'AFD (Agence Française de Développement).

Dernier point relatif à cette expérience : au démarrage du dispositif, il avait été décidé de mettre en place des outils de suivi, un monitoring très précis par la création d'une base de données et un recueil d'information régulier sur les réseaux. Ainsi, nous avons une information sur l'eau extrêmement rare en Afrique de l'Ouest, surtout sur des périodes longues selon des fréquences récurrentes. Sur toute une zone, nous savons précisément combien de litres d'eau sont consommés par personne, quel est son prix de revient par localité, l'évolution des consommations, leur saisonnalité, les dépenses de maintenance, le nombre d'intervention de réparation, etc. En cette matière, nous avons plus d'informations que quiconque, en sorte que si l'on nous conteste certaines conclusions ou thèses sur la gestion des réseaux, on ne peut pas s'en laisser conter. Il est ainsi difficile pour un expert qui prétendrait imposer ses vues sur la gestion de l'eau au Burkina-Faso de le faire sans qu'on puisse lui répondre avec des éléments objectivés, précis et chiffrés.

Pour conclure, je voudrais préciser que l'expertise alternative n'a pas nécessairement besoin d'opposer à l'expertise dominante des critères d'évaluation eux-mêmes alternatifs. C'est sur le propre terrain de l'expertise dominante, avec ses propres critères, ses mêmes indicateurs que l'on peut faire prévaloir des modes alternatifs. Ainsi des critères d'efficacité financière : sur Haïti, il a été démontré que les pauvres étaient solvables et les quartiers défavorisés alimentés ont augmenté les ressources financières de la Camep, les comités de gestion de l'eau dans les quartiers payant régulièrement leurs factures. Donc, sans même utiliser des critères d'évaluation qui ne seraient que sociaux, les critères économiques tel que celui de la solvabilité financière, préconisé par l'expertise dominante, suffisent à montrer la pertinence du modèle social. C'est donc parfois avec les mêmes outils qu'utilise l'expertise dominante, sur leur propre terrain, que l'on peut faire prévaloir la justesse de notre expertise.

## **Propositions AITEC pour 2006/2007 recueillies lors de l'Assemblée Générale**

### **Une expertise militante au service d'un projet de transformation sociale**

L'AITEC est un espace qui s'inscrit dans le mouvement social où les positions et les analyses des acteurs (militants associatifs, de syndicats, professionnels consultants, chercheurs, étudiants, élus ou techniciens de collectivités locales...) peuvent se rencontrer et s'écouter, c'est une fenêtre à la fois dans et hors le mouvement social, un lieu de débats contradictoires, de réflexions et d'élaborations.

L'Aitec part du principe qu'une expertise militante, élaborée collectivement à partir de débats contradictoires, peut peser sur un projet de transformation sociale à condition qu'elle s'inscrive dans les réalités politiques. Travailler sur le contenu des propositions alternatives politiques portées par le mouvement social, participer à la recomposition de la connaissance en développant les passerelles entre les disciplines et entre les acteurs, (re)lier technique et politique, placer l'expertise au coeur du processus de décision démocratique, de renforcement du mouvement social, tels pourraient s'énoncer les objectifs de l'Aitec...

Il a été rappelé que :

- l'expertise est constitutive de la création d'un processus de décision démocratique, étape finale dans la préparation de la décision
- Savoir, c'est pouvoir agir « je sais donc je fais » (postulat différent de « je veux donc je fais »)
- l'expertise, c'est la subversion. Il faut outiller, donner aux gens les moyens de se faire respecter, entendre
- l'expertise se construit en commun, par le débat et la rencontre, en articulant les savoirs sociaux, citoyens, professionnels, les savoirs des experts, des universitaires, des techniciens...
- elle doit être rebasculée dans un système de lutte et de contre pouvoir, y compris dans le milieu professionnel

L'Aitec, pour ce faire, s'appuie sur un réseau diversifié de membres et de partenaires, refuse toute logique d'appareil, de parti ou d'étiquette, s'engage à mener des débats contradictoires en rassemblant de larges panels d'acteurs. Il ne faut pas cesser de mettre en avant les particularités de l'Aitec...

Afin de ne pas rester dans la dénonciation *mais participer à* la résistance et, il nous faut aller plus loin

- dans l'analyse politique de contexte, actuellement insuffisante (on reste trop sur la défensive ou l'accusation)
- dans le débat constitutif de l'Aitec sur l'expertise : Où commence et où finit l'expertise ? Où commence et où finit l'engagement ? L'engagement de l'Aitec implique-t-il une identification avec le mouvement social ?
- dans le débat sur la/les finalité(s) du/des savoir(s) produit(s) ? Que fait on de cette expertise ?!!!

### **Recompositions et axes prioritaires**

Il s'agirait de réfléchir à une stratégie AITEC :

Pourquoi travaille-t-on sur tel ou tel thème ? Quelles sont les idées que nous voulons faire avancer ? Auprès de qui ? Comment ? En développant quelles alliances, quelles activités ?

L'exercice peut être fait, notamment sur les nouveaux axes de travail, issus des séminaires organisés par l'AITEC. Exemples :

- service public du logement,
- renouvellement urbain, le développement urbain (à connecter avec la réflexion sur le foncier)
- le développement local, la décentralisation
- Europe et services publics
- Commerce et développement

En même temps, les formes d'intervention de l'Aitec se renouvellent :

- formations auprès d'élus locaux, de professionnels des collectivités, d'animateurs associatifs, de militants

- participation à des collectifs de travail où l'expertise de l'aitec s'insère dans des groupes de travail et d'expertise élargis. Il y a donc des allers retours à imaginer, l'expertise de l'aitec étant amenée à évoluer par la discussion dans ces collectifs et plate formes....
- Travaux de recherche-action qui ne nous situent ni dans le champ de l'expertise professionnelle, ni dans le champ des recherches académiques....
- Partenariats avec les élus locaux (FAL, PDM, Cités Unies, Collectivités locales Hors AGCS, Formation et Citoyenneté) qui nous permettent de faire le point entre expertise et politiques locales.

A approfondir :

- l'insertion de l'Aitec dans Ipam, et plus largement dans Alter Inter, la préparation des forums sociaux
- le travail en direction des nouvelles générations de chercheurs et d'experts par le partenariat avec les universités, par l'accueil de jeunes chercheurs : pourquoi ne pas intégrer Résol dans Aitec ?
- Interroger nos méthodes, sortir des groupes de travail dans lesquels on tourne en rond, organiser les activités de l'Aitec en chantiers autour de fonctions clefs, avec des débats ouverts sur l'extérieur

### **Vie de l'associations, défis, outils....**

#### Financements :

Il faut souligner le défi de l'Aitec qui est celui de gagner en autonomie financière.

On souhaite renforcer la fonction du trésorier et élaborer des outils de suivi financier, de suivi de budget...

#### Communication

Il s'agit, à très court terme :

- de développer et animer le nouveau site de l'Aitec
- de réfléchir à un nouveau nom/sigle pour l'Aitec qui soit plus parlant et plus inclusif
- de penser ce que signifie être adhérent de l'Aitec pour pouvoir construire une stratégie dans le sens d'un renouvellement de sa base.

#### Partenariats à approfondir

Une attention particulière sera donnée aux partenariats « collectivités locales » et aux partenariats recherche/labos de recherche/facs/structures d'expertise

#### Orientations politiques

Il a été proposé (et acté) que, dorénavant, nous distinguons le **CA**, composé d'une vingtaine de personnes, se réunissant tous les deux mois pour définir les grandes orientations stratégiques et politiques de l'Aitec et prioriser les activités, du **bureau** réunissant les 5 personnes qui assurent le suivi quotidien de l'association et qui se réunit toutes les 3 semaines.

## Composition du bureau et du CA

**L'Assemblée générale a procédé à l'élection d'un nouveau Conseil d'administration pour une durée d'un an.**

Les membres élus sont :

Raymond Benhaïm, Hassania Chalbi Drissi, Cécile Canpolat, Philippe Coquart, Sonia Fayman, Renée Claire Glitchzman, Etienne Henry, Ghazi Hidouci, Suzanne Humberstet, Gérard Larose, Thibault Le Texier, Michel Levante, Gustave Massiah, Mireille Mendès-France, Fabienne Messica, Françoise Navez-Bouchanine, Annie Pourre, Hugo Ruiz Dias, Jean-François Tribillon, Jean-Pierre Troche, Agnès Deboulet, Marcelo Nowerztern, Julien Lussion, Pierre Bauby.

Doivent encore confirmer leur participation : Fabien Vaujany, Victor Fremaux, Henri Coing.

**Le Conseil d'administration a procédé à l'élection d'un nouveau bureau :**

Sont élus **co-présidents** :

- Ghazi HIDOUCI, économiste-consultant, de nationalité algérienne, résidant 20 avenue Paul Appell, 75014 Paris
- Jean-Pierre TROCHE, urbaniste-consultant, de nationalité française, résidant 8 place Jean-Baptiste Clément, 75018 PARIS

Est élue **trésorière** : Cécile CANPOLAT, consultante, de nationalité française, résidant 1 bis cité des Trois Bornes, 75011 Paris.

## **Rapport d'activités 2005**

## **Présentation de l'AITEC (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs)**

L'Association internationale de techniciens, experts et chercheurs (AITEC) est un réseau de professionnels, d'associations de solidarité internationale et de structures professionnelles d'expertise qui s'efforce d'identifier et de développer des problématiques de travail, de réflexions et de débats sur des thèmes d'intérêt commun au pays du Nord et du Sud (le service public, les questions urbaines, Commerce et développement...)... à travers un certain nombre d'activités :

- Echanges d'expériences Nord-Nord, Nord-Sud et Sud-Sud
- Séminaires thématiques associant associations, syndicats, chercheurs, experts...
- Etudes et notes d'analyses
- Formations...

L'AITEC identifie et développe des problématiques de travail, réflexions et débats sur des thèmes d'intérêt commun aux pays du Nord et du Sud, notamment :

- la question urbaine
- le financement du développement et le commerce
- les services publics et les droits économiques sociaux et culturels
- l'expertise citoyenne
- les questions européennes.

Cette expertise, l'AITEC l'élabore avec les mouvements sociaux, des ONG et des syndicats, dans l'objectif de faire un pont entre les sphères de l'expertise et les mouvements sociaux et de construire ensemble des propositions alternatives.

La volonté affirmée de participer à la construction d'un mouvement citoyen international se retrouve dans l'investissement croissant de l'AITEC dans la dynamique des forums sociaux, qu'ils soient mondiaux, continentaux ou locaux. En 2005, l'AITEC a notamment participé au Forum social mondial qui s'est tenu à Porto Alegre au Brésil et aux assemblées de préparation du Forum Social Européen de 2006 à Athènes. Cette implication s'est faite dans le cadre du renforcement du Réseau IPAM (Initiatives pour un autre monde, cf ci-après) et des alliances et partenariats stratégiques noués, tant au niveau français qu'international, avec Alternatives internationales, ATTAC, le CRID, No-Vox, Resol et Rinoceros.

Le site Internet de l'AITEC est une source documentaire importante, enrichie par l'actualité des groupes de travail (<http://www.reseau-ipam.org/aitec>).

## **Note préliminaire : rapport moral**

Depuis dix huit mois, l'activité de l'Aitec s'est développée dans un contexte général marqué par de multiples tensions qui trouvent systématiquement leur origine dans les méthodes peu démocratiques, le rythme accéléré et les conséquences négatives du déploiement agressif des politiques néolibérales, en France, en Europe et dans le monde. La doctrine libérale promue par la Commission Européenne, les processus de libéralisation et de privatisation encadrés par l'OMC et le G8, les pressions à l'abandon de l'encadrement légal des services publics, des conditions du salariat et de la protection sociale, les lois sécuritaires et la remise en cause des libertés pour les européens et les étrangers en sont les manifestations les plus visibles pour l'AITEC.

### **En ce qui concerne nos chantiers, la réflexion a été influencée par :**

La multiplication des dangers provoquée par l'accélération de la circulation des capitaux spéculatifs, nourrie par la fragilité du dollar et, nouveau sport à la mode, d'anticipations spéculatives sur les matières premières.

L'amplification des inégalités de revenus entre ceux qui tirent profit de l'organisation mondialisée des activités et ceux qui la subissent (dans les économies riches mais et aussi de plus en plus dans les pays émergents) en raison en particulier des politiques fiscales et sociales injustes et des ajustements vers le bas par les salaires.

Les conséquences négatives sur les populations fragiles des logiques urbaines marchandes et de leurs rapports avec les processus de désindustrialisation et de démantèlement des services publics, qui ont mis de plus en plus de gens dans une situation chronique de pauvreté et d'exclusion sociale.

La confirmation dans les négociations internationales d'un système commercial mondial inéquitable dans lequel les Etats-Unis et l'Union européenne refusent d'honorer leurs engagements et font fortement pression sur les économies émergentes et pauvres pour accepter des conditions injustes d'échanges commerciaux et financiers et l'abandon de la souveraineté alimentaire.

La permanence des positions cyniques du FMI et de la Banque mondiale. Ces institutions internationales sont demeurées non démocratiques, maintenant des conditionnalités catastrophiques en termes d'ouverture, de privatisations, de désarmement monétaire envers les pays encore piégés par les mécanismes d'endettement international. Le refus de changer leur politique est devenu d'autant plus insupportable qu'il ne correspond plus à leur propre discours reconnaissant l'impasse des ajustements structurels ; en même temps elles perdent leur crédibilité auprès des grands pays émergents en situation favorable de balances de paiements, qui se débarrassent de leurs dettes et développent de plus en plus des politiques économiques à l'opposé des médecines du consensus de Washington.

Le dumping social et écologique a permis d'accroître l'emploi et de réduire la pauvreté dans les pays émergents, en contrepartie du retour relatif aux archaïsmes sociaux et politiques, y compris au Nord ; ces évolutions, résultat de la mondialisation libérale, modifient le cadre d'analyse des rapports Nord/Sud et questionnent nos mots d'ordre et nos positionnements traditionnels. La Chine et l'Asie du Sud ne représentent qu'une petite part de l'économie mondiale, mais elles forcent les économies du Nord à des adaptations rapides que nous sommes appelés à mieux étudier. Les pays andins et d'Amérique centrale mettent d'ores et déjà en question les accords de libre échange et leur subordination aux firmes appuyées (sur la puissance stratégique des pouvoirs dominants) et pensent à l'émergence de nouveaux espaces d'articulations des intérêts de leurs peuples et de leurs souverainetés.

Ces évolutions se sont traduites par la modification graduelle du contenu des chantiers, les tentatives d'élargissement des réseaux de débats et de réflexion à des acteurs engagés dans les mutations en cours, notre investissement plus marqué dans le CRID et le questionnement permanent sur la nature des alliances et des compromis futurs à même de nous permettre d'élaborer une expertise alternative à partir du concret.

Dans le quotidien, l'évolution interpelle nos moyens et nos capacités humaines, sans trouver encore un arbitrage satisfaisant entre nos vœux et les sollicitations, la concentration sur les sujets les plus déterminants ou la présence régulière dans les activités des réseaux... En réalité nous nous adaptons tant bien que mal et sans être aucunement rassurés pour le moyen terme, en tentant d'une part de faire converger le plus possible les thèmes de nos réflexions et en nous appuyant plus sur le réseau pour tout ce que les autres peuvent faire de façon à répondre à nos attentes.

En cette période de transition, les paradigmes au sein desquels nous avons réfléchi sont amenés à s'ouvrir : les chantiers de l'Aitec services publics/urbain/financement du développement doivent être valorisés dans une réflexion transversale qui placerait au cœur des questions telles que la place et le rôle de l'Etat, la répartition des pouvoirs, les nouvelles formes de régulation avec le secteur privé, l'expertise et le contrôle citoyen/démocratique sur les politiques publiques...

Dans ce renouvellement de perspectives, l'enjeu est de rester prospectifs, forces de propositions, d'ouvrir des passerelles favorisant la convergence des luttes.

Notre implication organique dans IPAM et dans les forums sociaux nous amène également à reformuler nos champs d'action et de réflexion. La question de la guerre et de la paix, « collatérale dans nos chantiers » est devenue centrale dans nos questionnements. Cette implication nous engage à réfléchir dans nos projets à venir aux questions de démocratie praticable et de ses liens avec la garantie des droits et le service public. L'élargissement incontournable du spectre des interrogations et de leurs liaisons nous permet en définitive de mieux percevoir notre rôle et notre capacité d'agir dans le mouvement social et la nécessité pour nous de travailler, dans un environnement néolibéral hostile, à formuler des pensées agissantes, sur des bases politiques claires et à apprendre à nous porter sur le front où l'agression est maximale.

---

## **Initiatives de solidarité internationale auxquelles l'AITEC a participé en 2005**

L'ensemble des initiatives mondiales ou relatives à la solidarité internationale auxquelles l'AITEC a participé s'est fait dans le cadre du renforcement du **réseau IPAM (Initiatives pour un autre monde)**. Créé en 2003, ce réseau est composé d'associations de solidarité internationale réunies afin de faire converger leurs efforts et s'inscrire dans la dynamique internationale des mouvements sociaux pour un monde plus solidaire : AITEC, Amorces, Assemblée européenne des citoyens, Cedetim, Cedidelp et Echanges & Partenariats. Ensemble, elles ont élaboré une charte rappelant leur démarche et leurs valeurs. IPAM a une pratique concrète de l'engagement aux côtés de personnes et d'organisations qui luttent pour l'accès aux droits fondamentaux. Sa conception de l'engagement est fondée sur le partenariat et le travail collectif. A consulter : [www.reseau-ipam.org](http://www.reseau-ipam.org)

### **Le Forum social mondial à Porto Alegre**

La cinquième édition du Forum social mondial s'est tenue à Porto Alegre au Brésil en janvier 2005. L'AITEC y a pris part, dans une stratégie de renforcement du réseau IPAM.

### **Assemblées européennes de préparation du Forum social européen**

L'AITEC, par le biais du réseau IPAM, a participé, au cours de l'année 2005, aux différentes assemblées européennes de préparation du Forum social européen qui se tient en mai 2006 à Athènes.

### **Programme d'échanges européen avec Echanges et Partenariats**

L'AITEC a participé activement aux activités menées par l'association Echanges et Partenariats. Dans le cadre du programme de lutte contre l'exclusion urbaine, quatre volontaires ont réalisé des missions chez des partenaires associatifs travaillant dans le domaine du logement en Europe durant l'année 2005. L'AITEC a participé à la formation initiale, l'encadrement, le suivi et la coordination des stagiaires lors des différentes phases du programme d'échanges (préparation au départ, séjour chez le partenaire, capitalisation).

En 2005, a aussi été amorcé un travail pour un programme d'échanges sur la thématique des services publics en Europe pour l'année à venir.

Voir le site Internet d'Echanges et Partenariats (<http://www.echanges-partenariats.org>).

### **Les Journées d'été d'IPAM**

Ipam a organisé en juillet 2005, deux jours de réflexion sur les enjeux de la solidarité internationale et le rôle d'IPAM dans cette perspective. L'AITEC a contribué à l'organisation et à l'animation de ces journées, première expérience d'université d'été qui devra se poursuivre en 2006 avec le partenaire Alternatives Internationales.

## **Les activités par chantiers de l'ATEC**

## Chantier Services publics

L'AITEC travaille depuis de nombreuses années sur les services publics. Cette question est primordiale car les services publics sont un élément de garantie des besoins fondamentaux des personnes, au Nord comme au Sud, et un facteur essentiel de développement des pays du Sud. Plus largement, ils représentent une alternative aux politiques néo-libérales et jouent un rôle incontestable dans la cohésion économique, sociale et territoriale.

L'action de l'AITEC se situe à plusieurs niveaux :

- Au niveau national, l'AITEC élabore avec des universitaires, chercheurs, organisations syndicales, associations d'usagers et associations de solidarité internationale une expertise militante sur des questions liées aux services publics, avec l'objectif de développer des propositions alternatives à la libéralisation/privatisation des services publics.
- L'échelle locale, l'une des plus pertinentes pour répondre aux besoins relevant des services publics, est une dimension de travail des membres de l'AITEC qui interviennent régulièrement dans les débats publics organisés par des associations partenaires (ATTAC, ADELS, Collectifs du 29 mai pour le NON, Formations et Citoyenneté...), dans les universités (Lille, Nantes...) et auprès d'élus locaux.
- Le groupe intègre la dimension européenne où se joue aujourd'hui l'avenir des services publics. En effet, à la fois pour refuser l'application des seules lois du marché et élaborer des propositions alternatives, l'échelle européenne est tout à fait pertinente. L'AITEC intègre donc les débats autour de la Directive services, de la Constitution, d'une Directive cadre sur les services d'intérêt général, etc. De ce point de vue, un partenariat est mené avec l'association française Réseaux Services Publics, qui assure le secrétariat du réseau européen CELSIG (Comité européen de liaison sur les Services d'intérêt général). Dans le même temps, l'AITEC contribue au développement des réseaux européens de mouvements sociaux qui ne cessent de se mobiliser pour préserver les services publics et l'accès aux droits fondamentaux, à la protection sociale des citoyens français et européens.
- Au niveau international, l'AITEC travaille avec différents partenaires (coopération internationale, PDM, mouvement social) sur les enjeux des services publics dans les pays du Sud et vise à approfondir ses échanges avec des acteurs de ces pays, dans la mesure où les services publics y sont une question clé en matière de développement et de garantie d'accès aux services répondant à des besoins fondamentaux, tel que l'accès à la santé, à l'eau, à l'éducation, à l'électricité, au logement, etc. D'autre part, l'AITEC se saisit d'enjeux internationaux, tel que l'AGCS (Accord général sur le commerce des services, accord de l'Organisation mondiale du commerce) dont les conséquences peuvent influencer gravement sur la garantie de services publics pour tous et de qualité, au Nord comme au Sud.

Ces quatre articulations visent à promouvoir à la fois la recherche théorique et la mobilisation, en alliance avec les mouvements sociaux et citoyens, aux niveaux local, national, européen et international. Dans ce cadre, l'AITEC prend part, notamment sur la thématique des services publics, à la dynamique des forums sociaux à toutes les échelles.

En avril 2005, c'est Fanny Petit qui a rejoint l'AITEC et qui anime, à mi temps, les chantiers du groupe Services publics.

### Chantier "Cinquante propositions pour les services publics"

L'Aitec, dans la perspective des élections françaises de 2007, a initié un chantier intitulé "Propositions pour les services publics". Chaque séance de travail aborder un secteur et a pour objet de définir l'état des lieux du secteur, d'identifier les termes du débat et de formuler des propositions. Des dossiers de préparation

ont été réalisés avant chaque réunion et largement diffusés. En 2005, deux séances sectorielles ont eu lieu : l'une sur le service postal, l'autre sur l'énergie. [[http://www.reseau-ipam.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=97](http://www.reseau-ipam.org/rubrique.php3?id_rubrique=97)]

## **Enjeux européens et Directive Services**

L'AITEC a continué à suivre activement, tant sur le plan de la réflexion que celui des mobilisations, les enjeux européens liés aux services publics. En 2005 en particulier, l'AITEC a travaillé sur la Directive services, dite Directive Bolkestein, par la réalisation de dossiers informatifs, travail avec les partenaires, suivi des mobilisations, etc.

## **Logement et service public**

Une séance de travail commune aux groupes « urbain » et « services publics » de l'AITEC s'est tenue en décembre sur logement et service public. La question du service public du logement a été débattue et une première série de propositions (à développer) a été réalisée.

## **Collectivités locales et AGCS**

L'AITEC a participé à une rencontre de plus de 400 élus, militants associatifs et syndicaux à Liège les 22 et 23 octobre pour organiser leur campagne contre l'AGCS et pour défendre les services publics locaux. Décelant la menace directe pour les services publics locaux, plus d'un millier d'élus européens ont déclaré leur territoire " zone hors AGCS ". Soutenus par des représentants d'organisations citoyennes et syndicales, ils ont élaboré, lors de leur dernière Convention européenne, un texte de résolution. Dans les secteurs d'intérêt collectif dont la mise en œuvre repose de plus en plus sur les collectivités locales, la rentabilité ne doit pas prévaloir sur la solidarité et les droits. Redoutant la subordination de la décision politique aux pouvoirs économique et financier, ces élus locaux sont résolus à garder prise sur des services cruciaux dans l'aménagement du territoire, la protection des citoyens et la réduction durable des inégalités. Ancrée à l'échelle locale, ouverte à toutes les collectivités, aux élus et organisations de la société civile, cette initiative européenne représente la naissance d'un mouvement inédit de résistance, de mutualisation et de proposition : par la sensibilisation et la mobilisation locales, des communes, voire des régions, ont pu/su préserver un contrôle politique et citoyen sur la gestion et le développement des services publics. Une résolution a été adoptée. Les prochains rendez vous : le FSE d'Athènes en mai 2006 et la convention internationale de Genève en octobre 2006.

## **La fédération des collectifs pour la défense et la promotion des services publics**

L'AITEC suit depuis leur première initiative en mars 2005 à Guéret, le développement d'un réseau d'alerte constitué de citoyens, syndicats et d'élus mobilisés face à la disparition des services publics en milieu rural et péri urbain. Plusieurs réunions ont eu lieu, auxquels l'AITEC a participé. L'AITEC alimente régulièrement le site VSP, « Que vivent les services publics ! » devenu le site de la fédération.

## **Préparation du Forum social européen**

Dès la fin de l'année 2005, l'AITEC s'est engagée dans la préparation du prochain Forum social européen, qui aura lieu à Athènes en mai 2006. Sur le volet « services publics », l'AITEC a proposé un séminaire permanent de trois jours sur "Services publics en réseau et privatisations : état des lieux et mobilisations".

## **Qualité du cadre de vie urbain ; entre services publics et services collectifs**

Durant l'année 2005, l'AITEC a poursuivi son travail autour de l'étude « Qualité du cadre de vie; entre services publics et collectifs : portée de l'action associative » en réponse à l'appel d'offres du PUCA (Plan urbanisme construction architecture) : enquêtes de terrain, rencontres avec des personnes ressources,

débats avec des membres des groupes « urbain » et « services publics » de l'AITEC. Le rapport final sera édité début 2006.

### **Hébergement du site Internet de REG (Résistance électriques et gazières)**

L'hébergement par l'AITEC du site internet de REG - Résistances électriques et gazières s'est poursuivi. Il s'agit d'un site Internet ressource sur les questions relatives aux industries électriques et gazières en France et dans le monde, proposant un suivi de l'actualité liée aux questions énergétiques et des mobilisations syndicales, associatives, citoyennes s'y rapportant.

### **Publications**

- ❑ Une revue de Presse Services Publics est publiée en ligne deux fois par mois, compilant articles de la presse quotidienne nationale sur les services publics [[http://www.reseau-ipam.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=363](http://www.reseau-ipam.org/rubrique.php3?id_rubrique=363)]
  - ❑ Dans le cadre du Chantier « propositions pour les services publics », une note de travail et un appel à débat ont été réalisés [[http://www.reseau-ipam.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=97](http://www.reseau-ipam.org/rubrique.php3?id_rubrique=97)]
  - ❑ Dans le cadre du chantier « Services Publics et Europe », un dossier de fiches d'analyse et de fiches d'expériences a été réalisé.
  - ❑ Contributions multiples à la revue Territoires de l'ADELS, à Politis.
-

## **Chantier Financement du développement**

La réflexion menée par l'AITEC sur le financement du développement s'inscrit dans une critique plus large des modèles et des politiques de développement. Le développement durable, c'est-à-dire un développement économiquement efficace, écologiquement soutenable, socialement équitable, émancipateur pour les femmes, démocratiquement fondé, géopolitiquement acceptable et culturellement diversifié, est notre référence.

Le modèle imposé aujourd'hui au niveau international, notamment par les gouvernements du Nord et les institutions financières et commerciales internationales (Banque mondiale, FMI et OMC), est celui de la libéralisation et de l'ajustement structurel. Il est fondé sur le credo de la croissance et des bienfaits d'un marché censé garantir automatiquement un développement durable et équitable.

Pour l'AITEC, il faut inverser la logique. C'est la satisfaction des besoins fondamentaux, et donc le respect des droits (civils et politiques autant qu'économiques, sociaux et culturels), qui doivent primer... Mais tout cela n'a de sens que si les politiques et les projets sont définis et menés en concertation avec les populations et leurs représentants.

Refusant la subordination à la théorie néoclassique, du libre-échange à l'avantage comparatif, l'AITEC réaffirme la place prédominante du marché intérieur. Il faut repartir du développement local et de la mobilisation des ressources internes, et notamment l'épargne intérieure qu'il faut protéger de la captation par les marchés financiers mondiaux.

Quel financement pour quel développement ? Cette question débouche sur celle de la gouvernance, des modes de régulation de l'économie mondiale et de son cadre politique. Une réflexion qui concerne autant les Etats que les firmes multinationales et leur responsabilité sociale et environnementale. Quelle organisation imaginer pour le système international ? Sur quels principes fondamentaux l'asseoir ? Selon quelles règles ? Autant de sujets sur lesquels le Groupe de Travail Financement du développement s'efforce d'approfondir la réflexion en concertation avec ses partenaires.

En 2005, c'est Amélie Canonne qui a rejoint l'AITEC en tant qu'animatrice du groupe Financement du développement et Commerce.

### **Commerce et développement**

Depuis juin 2005 l'Aitec, à travers IPAM, a participé au lancement de la campagne « OMC : Dix ans ça suffit » au côté de 24 organisations de la société civile préoccupées par l'issue de la Conférence ministérielle de l'OMC, en décembre. Dix après sa création, le bilan de l'Organisation Mondiale du Commerce est préoccupant : accroissement des inégalités, démantèlement des services publics, ouverture à la concurrence internationale de secteurs d'activité toujours plus nombreux, négation du droit à la souveraineté alimentaire... Sur la base de 10 revendications et propositions exprimées dans un appel commun, la campagne « OMC, 10 ans ça suffit ! » s'est donné l'objectif de faire du débat sur le commerce international et l'OMC un débat démocratique et citoyen. Elle se déclinera donc en initiatives locales et en interpellations publiques.

L'AITEC s'est activement engagée dans l'animation de cette campagne (coordination, circulation de l'information, analyses, actions de plaidoyers), première expérience collective aussi large du point de vue des acteurs et de l'approche, résolument transversale et politique.

En juillet 2005, l'AITEC a participé au Conseil général des Peuples, à Genève, où étaient réunies pour débattre une centaine d'organisations de solidarité internationale en parallèle du Conseil général de l'OMC. A travers la présence d'un jeune volontaire au Centre National de Coopération pour le Développement (Collectif des associations de solidarité internationale belge wallonnes) de juillet à septembre 2005, l'AITEC a également travaillé au renforcement des échanges sur les dossiers commerciaux, en particulier sur la question des droits de propriété intellectuelle. Le volontaire a réalisé un rapport de synthèse sur le sujet pour l'AITEC.

Le 9 novembre, l'AITEC et Agir Ici ont organisé une journée de réflexion consacrée aux analyses, positions et stratégies des organisations de la société civile en amont de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong, et plus largement sur le système commercial international : réunissant une trentaine de participants (chercheurs et experts, ONG, représentants de syndicats, d'associations de défense des droits de l'homme...), cette journée avait l'ambition, en croisant les référentiels d'analyses, de mettre l'échéance de Hong Kong en perspective d'un point de vue théorique autant que politique. Un document de synthèse issu de cette journée a été réalisé, il vise à dégager des éléments d'analyse et des angles de réflexions transversaux pour contribuer à la formulation ou l'approfondissement de nos positions et de nos stratégies, qu'elles soient respectives ou collectives.

Enfin, l'AITEC a donc activement suivi, du 13 au 18 décembre, la Conférence ministérielle de l'OMC dans le temple asiatique du négoce, Hong Kong.

Le libre-échange a montré ses impasses et les plus pauvres, au Nord comme au Sud, n'ont rien à y gagner. A cela la mise en place de mécanismes correcteurs dits de « traitement spécial » ou « paquets développement » ne changera rien. Outil de pénétration des marchés pour les multinationales, l'OMC ne laisserait aucune marge de manœuvre politique aux gouvernements du Sud, si tant est qu'ils se posent en réels défenseurs des intérêts des populations. Les mouvements sociaux et citoyens ne sont certes pas unanimes sur la voie à suivre pour faire du commerce un facteur de développement durable. Mais pour tous, la Conférence de Hong Kong a présenté la possibilité d'enrayer la mécanique actuelle du commerce mondial.

Pour l'AITEC, la préoccupation centrale à travers les groupes et les chantiers Financement du développement, Commerce international, commerce interne a été de tenter de répondre à la question « Quel développement ? » aujourd'hui et de façon globale, cohérente et alternative au choix néolibéral de mondialisation. S'engager dans l'analyse critique de l'OMC a permis à l'AITEC de participer à la réflexion sur l'environnement, les questions sociales et le développement durable.

## **Gouvernance mondiale**

L'AITEC a réalisé, au cours de l'année 2005, une étude intitulée : « Les propositions des mouvements sociaux et citoyens en matière de gouvernance mondiale », commanditée par la Fondation pour le Progrès de l'Homme. Elle a été publiée début 2006.

## **Réformes des Institutions financières internationales (IFI)**

L'AITEC a poursuivi son implication au sein du réseau pour la réforme des Institutions financières internationales.

Dans ce cadre, l'AITEC a notamment travaillé en 2005 à un nécessaire bilan politique de dix années de campagnes internationales en faveur d'annulations de dette et de réforme des IFI. Qu'est-ce qui a réellement changé dans le système financier international et dans les politiques des institutions de Bretton Woods? Qu'avons-nous gagné, quels sont les impasses et quelles sont les nouvelles questions ?

Enfin, le réseau a décidé de travailler sur les conditionnalités de l'aide internationale. Constatant un déficit de connaissances et de positionnement des ONG françaises sur la question, dans un contexte où les critères et les pratiques des bailleurs de fonds (la Banque mondiale en particulier) évoluent au moins dans la forme, il est en effet important de construire un état des lieux historique, afin de préciser nos positions et nos revendications : doit-on refuser toute conditionnalité, sinon lesquelles sont acceptables et nécessaires ? quels sont les critères qui déterminent réellement l'octroi de financements internationaux en arrière plan des discours ? quelle est la réalité des changements annoncés ?

## **Dette**

L'AITEC a poursuivi ses activités en tant que membre actif de la Plate-forme Dette, en représentant notamment la Plate-forme française dans le travail, coordonné par le CETIM (Centre Europe Tiers-Monde) et le CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde), d'élaboration d'un manuel sur les audits de dette dans les pays du Sud.

Un chapitre du rapport de la Plate-forme sur la soutenabilité de la dette a été rédigé par l'AITEC.

## **Aide publique au développement (APD)**

A travers l'implication active de l'un de ses experts, l'AITEC a participé à la Commission APD de Coordination SUD, à l'origine d'un rapport : « L'APD française et la politique de coopération au développement : Etats des lieux, analyses et propositions », qui propose, dans le contexte actuel de réforme du dispositif de coopération de la France, une lecture critique des politiques publiques conduites en la matière : des augmentations quantitatives en trompe-l'œil, des chiffres officiels bien supérieurs à l'APD « réelle », le manque de coordination entre acteurs...

## **Représentations européennes**

L'AITEC est en charge de l'animation du Groupe de coordination « inter-campagnes » Financement du développement, qui rassemble les associations françaises de solidarité internationale engagées dans des actions de recherche et de plaidoyer sur l'APD et le financement du développement, la dette, la structure du système financier international... Il s'agit là de mettre en cohérence les activités des uns et des autres et faciliter les complémentarités et les synergies entre les campagnes. Le groupe s'est réuni quatre fois.

Du fait de ce mandat, l'AITEC représente Coordination SUD au sein du groupe de travail Financement du développement de CONCORD, la confédération européenne des ONG. Dans le cadre de ce groupe l'AITEC s'est activement impliquée dans la formulation du positionnement de la Confédération sur les nouveaux mécanismes de financement du développement, et dans l'organisation d'un atelier à Bruxelles sur le sujet en mai 2005. A ce titre, l'association a également participé à un séminaire franco-brésilien sur les nouveaux mécanismes de financement du développement en juillet.

L'AITEC a également participé à la coalition « 2005 : Plus d'excuses », qui rassemblait plus de 50 organisations françaises de solidarité internationale engagées pour la mobilisation de la communauté internationale et du gouvernement français sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

## **Publications du groupe**

- ❑ Cahier Voltaire « Libéralisation du commerce et développement » (courte synthèse également disponible)
  - ❑ Étude « Les propositions des mouvements sociaux et citoyens en matière de gouvernance mondiale »
-

## Chantier Questions urbaines

Les villes d'aujourd'hui sont caractérisées par la mondialisation néolibérale. S'il est largement reconnu que les villes, les plus grandes surtout, sont le moteur de la croissance économique, il convient de s'interroger sur la place des villes et sur les conséquences de cette nouvelle donne dans les sociétés d'aujourd'hui. La concentration urbaine qui accompagne la concentration des capitaux, bouleverse les relations villes-campagnes, et plus généralement le rapport ville-territoire. Elle amène à de nouvelles formes urbaines, qui se traduisent dans l'espace par des inégalités croissantes dans la distribution des richesses : des villes privées, ghettos de luxe, côtoient les quartiers de misère. Les tentatives d'instrumentalisation des villes pour les mettre au service du marché, tentent de les vider de leur traditionnelle et indispensable dimension politique. Par là-même, les citadins, devenus de simples agents économiques, doivent reconquérir les attributs de la citoyenneté.

C'est dans ce contexte qu'émerge un mouvement civil citoyen mondial qui combat les différentes inégalités que ce système engendre : les inégalités sociales, politiques, économiques et écologiques. L'accès pour tous aux droits économiques, sociaux et culturels doit être exigé.

Le groupe urbain de l'AITEC inscrit sa réflexion et son action dans cette approche. Il développe ainsi débats et réflexions sur : le Droit à la Ville, le Droit au Logement, l'accès aux services urbains, la question foncière, la participation des habitants.

Le groupe urbain de l'AITEC soutient et participe à différents réseaux, collectifs et plates-formes, notamment les plates-formes d'échange d'expérience Brésil-France et celle "pour un droit au logement opposable".

### Plate forme d'échange d'expériences franco-brésilienne

L'AITEC a poursuivi son travail au sein de la plate-forme urbaine franco-brésilienne. Le volet urbain du programme de coopération non gouvernementale franco-brésilien initié en janvier 2003 avait pour objectif de créer un espace de partenariat entre les acteurs engagés dans leurs réalités nationales et ceux engagés dans la solidarité internationale, afin de favoriser de part et d'autre les liens et les synergies, basée sur une coopération équilibrée, symétrique et reposant sur des questionnements et des expériences partagées.

Un regard croisé sur les situations et pratiques développées en France et au Brésil, alimente la réflexion en matière d'alternatives aux politiques publiques actuelles.

Ces trois années d'échanges et de rencontres du programme ont donné lieu d'une part à l'élaboration et la diffusion de fiches d'expérience (cf ci-après publications), d'autre part, à la réalisation de mission de terrain, support indispensable de cet échange.

- Mission de juillet 2005 : Huit brésiliens en France.....

Huit représentants de mouvements sociaux et d'ONG brésiliens (Aldeides Moura, Centre des Droits de l'Homme et de l'Education Populaire (Etat de l'Acre) ; Adelmo Barros de Araujo, Fase, Recife ; Elton, Mairie de Belo Horizonte ; Nelson Saule, Instituto Polis, São Paulo ; Neusa, Mairie de Belo Horizonte ; Raimundo Bonfim, CMP ; Rosineide Messias dos Santos, MNLM, Sergipe ; Saule, UNM ; Wander Geraldo da Silva, CONAM) ont rencontré pendant 12 jours en France, militants et représentants associatifs de la lutte pour le droit au Logement, ainsi que des collectivités locales ou des professionnels de la ville, "visitant" des expériences menées en la matière.

La mission s'est déroulée autour de 4 axes principaux :

La question des "pratiques de luttes", a conduit la délégation brésilienne à rencontrer à Aubervilliers des familles récemment expulsées d'un immeuble destiné à la démolition et condamnées à "camper" sur une place publique dans l'attente d'un relogement. Une rencontre et une visite de quartier ont également été organisés à Poissy, dans le quartier de la Coudraie, où 600 logements doivent être démolis sans que les habitants concernées n'aient même été consultés, dans le cadre des programmes ANRU. Des membres de la coordination anti-démolition ont présenté leurs actions et revendications.

La question de la réhabilitation de l'habitat insalubre a été abordée à Lille avec le partenaire français du programme d'échange, l'Antenne Est du Pacte Arim, et le réseau d'associations locales avec lesquelles il

travaille (association d'insertion par le logement (Capharnaum ou l'AREAS) ; association "citoyenne" de quartier (Paroles d'habitants), association de lutte (DAL), etc. ) et qui développent des pratiques diverses: occupations collectives, habitat groupé, participation des habitants, requalification de l'habitat ancien... Se développe un ensemble d'actions collectives basées sur l'habitant comme acteur.

La question du logement social (contexte actuel, système de financement, attribution, ...) a été abordée essentiellement avec la ville et des habitants de Saint Denis. La délégation brésilienne a été reçue par les services municipaux chargés de la question ainsi que par des représentants des locataires. Une visite d'un ensemble de logement a permis aux membres de la délégation brésilienne de mieux appréhender cette réalité.

Enfin, la question de la rénovation urbaine et de la résorption des bidonvilles a été développée avec la ville et des associations de Nanterre. La rencontre avec des élus, cadres associatifs et militants a permis d'aborder un ensemble de questions touchant tant à l'expérience de la ville en matière de résorption d'habitat insalubre (quartier de Petit Nanterre), de politique publique du logement, de démocratie participative, qu'aux questions posées actuellement comme le renouvellement urbain, la problématique des villes de périphérie etc..

Un séminaire de bilan a conclu ces journées et souligné un certain nombre de questions centrales que l'échange de pratiques et d'expériences a permis d'identifier. Ainsi, la question de l'organisation et de la représentation des associations au niveau national, le financement des associations, l'auto construction et de l'autogestion, le débat entre association de lutte et associations productrice et gestionnaire de logements, mais aussi la question des migrants et des discriminations, le rapport aux partis politiques ont été au centre des échanges. Le compte rendu de la mission est disponible sur le site de l'AITEC. Un séminaire a été organisé en juillet au Conseil Economique et Social dans le cadre du volet social de l'Année du Brésil ; il a permis de rendre compte de ces échanges et débats et de présenter la situation du logement et des pratiques des mouvements sociaux au Brésil.

- Mission de novembre 2005 : 5 français et un sénégalais au Brésil.....

Une délégation composée de représentants du Pacte Arim Lille, du DAL, de l'association pour le mieux vivre au petit Nanterre et de l'AITEC s'est rendue à Sao Paulo du en novembre 2005. Dans le cadre de l'ouverture de ce programme à d'autres zones géographiques, via l'Observatoire international du droit à la ville, Sidiki Daff (CERPAC), militant du droit au logement et à la ville au Sénégal a participé également à la mission. En effet, la banlieue de Dakar de (Pikine, Guédiawaye) est actuellement très fortement touchée par des inondations, des milliers de familles (entre 60 et 100 000 personnes) ont été obligées de quitter leurs maisons envahies par les eaux pluviales. Elles ont été relogées par l'Etat dans des camps sous des tentes en toiles. L'Etat propose le plan Jaxaay (aigle en wolof) qui consiste à construire des maisons à donner aux sinistrés, plan qui paraît confus et irréaliste. Dans ce contexte, Sidiki Daff a lancé un appel à contribution concernant des expériences d'auto construction de maisons pour les populations les plus démunies. C'est pourquoi sa participation à la mission de Sao Paulo a été proposée, les expériences d'autoconstruction étant nombreuses au Brésil.

La mission a porté sur les questions suivantes : relations collectivités locales-associations, (en particulier dans le cas des villes dites de périphérie), aspects sociaux dans la lutte pour le logement et plus spécifiquement dans le cadre des projets de Mutirao ; interventions en matière de constructions existantes ; réhabilitation des centres villes et phénomènes spéculatifs.

Le programme d'échange d'expérience s'est achevé le 31 décembre 2005 et devrait trouver en 2006, dans le cadre de l'Observatoire international du droit à la ville (OIDV), un espace de capitalisation et de prolongement de son activité.

## **Droit au Logement en France**

Le paysage du mouvement social de lutte pour le logement se structure aujourd'hui autour de trois axes principaux dans lesquels s'inscrivent les activités de l'AITEC au cours de l'année 2005 :

- Les mouvements de mal-logés et des locataires

La volonté de rapprocher la lutte des mal logés et celle des locataires se concrétise aujourd'hui à travers la lutte contre les démolitions et la participation de ces réseaux à la coordination anti-démolition des quartiers populaires d'Ile de France.

Une plate-forme de revendications rassemble ainsi plus de 60 organisations, associations, syndicats, partis politiques, dont l'AITEC, autour notamment de la Confédération Nationale pour le Logement (CNL) et de Droit au Logement (DAL). Le mouvement ainsi mobilisé converge sur la critique de la politique de démolition des logements sociaux et prend forme dans le soutien à la coordination anti-démolition des quartiers populaires d'Ile de France. Les principales revendications de la plate-forme sont :

- l'arrêt des expulsions
  - l'application de la loi de réquisition
  - le gel ou la baisse des loyers
  - la fin de la flambée spéculative.
- la production massive de logements sociaux, qui ne soient pas des logements dits intermédiaires, auxquels ne peuvent bénéficier les familles aux revenus les plus faibles.

- L'AITEC a également poursuivi en 2005 son action au sein de « La plate-forme pour le droit au logement opposable »

Cette plate-forme regroupe autour du courant ATD ¼ monde les mouvements « caritatifs », elle est soutenue par plus de cinquante associations. La plate-forme demande à l'Etat que, au même titre que l'école et l'accès aux soins, le droit au logement soit rendu opposable, droit au logement entendu comme celui permettant d'accéder à un logement décent, convenablement situé et suffisamment desservi par des équipements publics et privés. Sans lui, l'accès aux autres droits fondamentaux est largement compromis, l'opposabilité du droit au logement assurant une obligation de résultats à la production de logements. Les efforts pour relancer la construction de logements sociaux doivent profiter en priorité à ceux qui sont les plus mal logés. Quant aux procédures d'offre et d'attribution de logements, la Plate forme pour le droit au logement opposable propose de les revoir de façon à éviter les discriminations et à favoriser la fluidité de l'offre de logements entre les différents bassins d'habitat. Une présentation de la plate forme est consultable sur le site de l'AITEC [[http://www.reseau-ipam.org/article.php3?id\\_article=376](http://www.reseau-ipam.org/article.php3?id_article=376)].

- Le réseau pour un service public du logement

L'AITEC participe à ce réseau, essentiellement porté par des villes de la ceinture parisienne. Les 2èmes Etats généraux du logement et de la ville pour la création d'un service public national du logement et de l'habitat se sont tenus en novembre à Bobigny

## **La question du logement en Europe et le programme d'échanges européen**

Dans le cadre du programme de lutte contre l'exclusion urbaine porté par l'association Echanges et Partenariats, quatre volontaires ont réalisé des missions chez des partenaires associatifs du logement en Europe durant l'année 2005. Au Portugal, deux volontaires ont participé au programme et soutenu l'action de Solidaridade Imigrante, association portugaise basée à Lisbonne qui œuvre pour la défense du droit des immigrés au Portugal. En Grande Bretagne, un autre volontaire a séjourné chez London 's Teanants Federation, fédération de locataires du Grand Londres et a réalisé un glossaire du logement social en Angleterre et une typologie des principales associations de locataires. En Allemagne un volontaire s'est intéressé aux associations de locataires et à la question de la privatisation du logement social.

L'AITEC a participé à la formation initiale, l'encadrement, le suivi et la coordination des stagiaires lors des différentes phases du programme d'échanges (préparation au départ, séjour chez le partenaire, capitalisation). Les retours d'expériences des stagiaires sont disponibles sur le site d'Echanges et Partenariats ([ep.reseau-ipam.org](http://ep.reseau-ipam.org)).

L'ensemble de ce travail sera notamment valorisé dans le cadre des futurs Forums sociaux européens, dont les principaux protagonistes de la question du logement convergent depuis celui de Florence en 2002 sur l'importance de s'organiser à l'échelle européenne et de mener, ensemble, une campagne de sensibilisation et d'interpellation, en particulier autour des enjeux de la privatisation du logement social en Europe.

## **Logement et service public**

Une séance de travail commune aux groupes « urbain » et « services publics » de l'AITEC s'est tenue en décembre sur logement et service public. La question du service public du logement a été débattue et un compte-rendu a été réalisé.

## **Préparation du Forum social européen**

Dès la fin de l'année 2005, l'AITEC s'est engagée dans la préparation du prochain Forum social européen, qui aura lieu à Athènes en mai 2006. Sur le volet « questions urbaines », l'AITEC a proposé trois séminaires : "Les luttes pour l'accès au logement en Europe", " Exclusion et précarité dans le domaine du logement" et "Europe et logement social".

## **Qualité du cadre de vie urbain ; entre services publics et services collectifs**

Durant l'année 2005, l'AITEC a poursuivi son travail autour de l'étude « Qualité du cadre de vie; entre services publics et collectifs : portée de l'action associative » en réponse à l'appel d'offres du PUCA (Plan urbanisme construction architecture) : enquêtes de terrain, rencontres avec des personnes ressources, débats avec des membres des groupes « urbain » et « services publics » de l'AITEC. Le rapport final sera édité début 2006.

## **Publications du groupe**

- ❑ Le groupe urbain a travaillé, au cours de l'année 2005, à l'élaboration d'un numéro Hors-série d'Archimède et Léonard sur la question urbaine aujourd'hui. Un sommaire provisoire a été réalisé et les premières contributions ont commencé à être débattues.
  - ❑ Le rapport de la mission de novembre 2005 au Brésil est disponible. Une publication bilingue co-élaborée par l'AITEC et l'Insititut Polis (Sao Paulo) est en cours.
  - ❑ De nombreuses fiches d'expériences ont été réalisées en 2005 dans le cadre de la plate-forme urbaine franco-brésilienne et ont été publiées sur les sites de Coordination Sud et de l'AITEC. Ces fiches ont représenté à la fois un outil de capitalisation, un support de travail dans le cadre notamment de la préparation des missions, un support en terme de visibilité. Les thématiques initialement identifiées, à savoir la lutte contre les expulsions et la participation des habitants, ont été affinées et élargies, au fur et à mesure que les échanges permettaient une meilleure connaissance des pratiques et des acteurs ainsi qu'un approfondissement des problématiques. Ainsi, de nombreuses expériences en matière de production et/ou réhabilitation de logement populaire (par ex : Transformation d'un terrain provisoire en habitats adaptés à destination des gens du voyage ; Mutuelle d'Autoréhabilitation ; Le développement d'une offre de logement nouvelle par le recyclage des logements vacants) ont été mises en lumière. De même, des initiatives en matière de processus de concertation et d'action collectives liées aux revendications pour l'accès au logement ont complété les analyses sur la participation des habitants.
-

## **Chantiers Criminalisation des familles, Expertise citoyenne, Europe**

Compte tenu de difficultés financières importantes propres à la conjoncture et au milieu associatif, l'AITEC a été contrainte de mettre en veille les chantiers « criminalisation des familles » et « expertise citoyenne ». Le manque de financement a interdit le recours à un permanent salarié. Les disponibilités réduites des participants aux chantiers n'ont pas permis de poursuivre des activités régulières sur un mode exclusivement bénévole, bien que l'information relative à ces thématiques continue à être activement relayée. Quant au chantier Europe, commun à l'AITEC et au CEDETIM, il a été confié au CEDETIM pour cette année 2005.

## **L'AITEC dans ATTAC**

L'Aitec est membre fondateur d'Attac depuis sa création, et est membre du Conseil d'administration élu depuis 2002. Comme lors des années précédentes, l'Aitec a, en 2005, participé activement à plusieurs des chantiers et réflexions d'Attac : travaux du Conseil scientifique, animation de la Commission Europe et participation aux travaux de réflexion sur la Constitution européenne et au débat référendaire, participation à la campagne contre la directive Bolkestein (participation à l'équipe d'animation de la campagne, co-élaboration d'un 4-pages), participation et soutien actif à la campagne "OMC : 10 ans ça suffit" pour la 6ème conférence ministérielle de l'OMC à Hong-Kong en décembre, préparation et animation de plusieurs séminaires de l'Université d'été tenue à Poitiers en août, participation à la relance des commissions "Logement" et "Services publics" d'Attac (cette dernière est toujours en stand-by).

L'année 2005 aurait dû être l'année du renouvellement de la direction. La crise qui a secoué la direction d'Attac a conduit au report des élections, une AG extraordinaire devant avoir lieu en juin 2006 à Rennes. Cette crise est née de choix politiques faits par le trio de direction (Cassen, Nikonoff, Dessenne) contre l'avis d'une majorité d'administrateurs/trices actifs et fondateurs (éviction de militants, dénonciation d'organisations altermondialistes membres d'Attac comme la Confédération paysanne ou le DAL, engagement d'Attac dans le conflit qui a divisé le mouvement féministe français, refus quasi-systématique de conduire des campagnes avec d'autres organisations sur diverses thématiques, soutien au montage et au portage des listes électorales "100 % alter" lors des élections européennes de 2004, lancement d'anathèmes et refus du débat sur plusieurs questions politiques comme la laïcité ou le rapport aux mouvements islamistes, etc.). Dans cette crise, l'Aitec a soutenu la nécessité de construire et de respecter les décisions collégiales, d'ouvrir les débats politiques et de les mener sereinement. L'Aitec a soutenu également les compromis présentés par la majorité des fondateurs et du Conseil d'administration pour sortir Attac de cette crise de direction (report de l'AG électorale, soutien à la réforme des statuts d'Attac pour permettre aux membres actifs d'obtenir une représentation au CA supérieure à celle des membres fondateurs, séparation entre le débat d'orientation et le débat sur les statuts). L'Aitec a par ailleurs défendu la nécessité de mettre en place une direction collégiale avec coprésidence et de maintenir la structuration de l'association en deux collèges mais en en modifiant les équilibres.

L'Aitec n'est pas candidate pour la prochaine mandature, mais ne remet pas en cause sa participation à Attac, où elle souhaite continuer à apporter son expertise et à la confronter aux autres acteurs de l'association.

## **L'AITEC dans le CRID**

L'AITEC est très actif dans le CRID à travers l'engagement d'IPAM au bureau et au Conseil d'Administration. En 2005, l'AITEC a poursuivi son engagement comme chef de file des questions Financement du développement, à travers la coordination du groupe inter-campagnes du même nom.

L'année 2005 a vu les activités du groupe de coordination allégées pour plusieurs raisons :

- l'existence de la Coalition 2005 Plus d'excuses qui a facilité de fait la mise en cohérence des volets thématiques abordés par les uns ou les autres ;
- les hésitations du côté du CONCORD Working Group « *Financing for development* » : celui-ci s'est réuni en février, mai et novembre. Le groupe a ainsi sommeillé de mai à novembre, où a eu lieu un

bilan des activités du groupe et une évaluation de sa valeur ajoutée au sein de Concord et par rapport aux grands réseaux européens omniprésents sur les questions Financement du développement. Nous avons fortement défendu la nécessité de l'existence d'un tel groupe sous réserve qu'en soient précisés le mandat et le cahier des charges.

C'est également en 2005 qu'a démarré le programme ***Droit au Développement pour tous***, coordonné par le CRID et le CNCD, et dans lequel l'AITEC est engagé sur le volet « Financement du développement ». Plusieurs réunions ont déjà eu lieu pour préciser les objectifs et planifier les activités. Ce programme se concrétisera notamment par des journées d'étude et des publications, dont l'AITEC participera à la conception.

L'adhésion au CRID induit l'adhésion d'IPAM à Coordination SUD. L'AITEC y suit plus particulièrement les activités de la Commission APD (voir *supra* « Financement du développement »); elle a notamment pris part à la réflexion préparatoire au rapport sur l'aide des pays membres de l'UE sorti en avril 2006 ainsi qu'au travail entamé sur les évolutions du dispositif français de coopération au développement.

Dans le cadre de Coordination SUD, l'AITEC a également suivi la problématique des nouveaux mécanismes de financement du développement, en particulier des taxations internationales.

Ce suivi s'est plus spécialement concrétisé par :

- La participation à l'élaboration d'un document de position CONCORD sur les nouveaux mécanismes de financement du développement avec BOND et Coordination SUD
- La participation à l'Assemblée générale de CONCORD en mai, pour y promouvoir la dite position au cours d'un atelier spécifiquement consacré à la question
- La participation au séminaire Coordination SUD-ABONG sur le financement du développement le 8 juillet 2005

La dynamique du CRID paraît aujourd'hui particulièrement stimulante ; elle offre un cadre de travail collectif de grande confiance et qui va en s'élargissant à de nouvelles associations de solidarité internationale.

En 2006, l'engagement de l'AITEC dans le CRID va donc se poursuivre ; les Universités d'été prévues en juillet marqueront un moment important de cet engagement, puisque l'AITEC est organisateur de deux modules de formation (Financement du développement, Quels développements) et 3 ateliers (Gouvernance mondiale, Réforme urbaine et Parcours de régularisation à Roubaix).

L'AITEC représentera également le CRID au sein du réseau IFI, et conservera son rôle de chef de file « Financement du développement ».

### **Activités de formation**

• En octobre 2006, l'AITEC a assuré une formation auprès d'une petite équipe de 5 cadres camerounais sur le thème « Financement du développement local durable » à Paris.

Commanditée par un organisme camerounais et répartie sur deux journées, cette formation a été construite à partir des travaux et des réflexions du groupe Financement du développement et visait à aborder les questions suivantes :

- Qu'est-ce que le développement durable, quelles questions économiques pose-t-il et quel contenu particulier revêt-il dans le cadre camerounais ?
- Quels sont les secteurs et les activités concernées ? présentation de 2 exemples
- Comment se financent ces activités ?
- Quelles sont les implications locales, pour les entrepreneurs et pour les collectivités publiques ?

Un support de formation a été réalisé, qui pourra être diffusé et réutilisé dans le cadre d'expériences similaires.

• Formation « **L'action sociale dans les politiques urbaines et de logement** »

L'Aitec, en partenariat avec Centre Sud, a organisé une session de formation à l'attention de huit professionnels de l'urbain (urbanistes, animateurs sociaux urbains...) de l'Agence de Développement Sociale du Maroc, basée à Rabat, à la demande du SCAC de Rabat - Maroc.

La formation s'est efforcée d'apporter des outils techniques et méthodologiques aux participants sur les difficultés de la mise en œuvre des décisions politiques et des programmes d'aménagement urbain à destination des populations défavorisées d'une part, et sur les moyens et les outils utilisés pour dépasser ou surmonter ces difficultés d'autre part.

La formation s'est structurée autour d'interventions et de visites de terrains en région parisienne. Les membres de l'AITEC ont été sollicités à ce titre. L'organisation de la formation a également été l'occasion de mobiliser des professionnels proches de l'Aitec.

---

## Rapport financier 2005, note descriptive

Les comptes 2005 ont été arrêtés en mars 2005 (voir bilan et compte de résultats en annexes) :  
Les charges (268 441.20 euros) ont augmenté par rapport à 2004 (213674.41 euros, soit + 25.6%).  
Les produits (268779.08 euros) ont augmenté par rapport à 2004 (212824.92 euros, soit + 26.29%).

Le résultat financier de l'AITEC est excédentaire de 337.88 euros, montant qui viendra alimenter le fonds associatifs sur 2006.

Sur l'année 2005, l'activité de l'AITEC est passée par différentes phases, liées aux départs de salariés (définitif pour David et Julien Lussion et provisoire pour Sarah Valin (congé maternité) et aux nouvelles arrivées (Amélie Canonne en juillet et Fanny Petit en décembre, ainsi qu'à la clôture de certains projets (Brésil, CELSIG...).

### **Quelques données essentielles :**

#### **Les charges liées aux projets de l'AITEC**

Les frais de fonctionnement de l'AITEC ont augmenté étant donné que le loyer de l'AITEC a été actualisé en 2005, passant de 250 euros/mois à 500 euros/mois, par solidarité avec le CEDIDELP et RESOL mais surtout pour adapter le loyer aux postes réels occupés (4 postes AITEC).

Le poste « Etudes et Prestations » a augmenté : cela s'explique par l'affectation de dépenses de logistique (formation pour les professionnels marocains) liés aux activités nouvelles de formation de l'AITEC et à la participation de l'AITEC au programme proposé par Echanges et Partenariats à Elodie Vitu, Fabien Vaujany, Samuel Jablon, Julien Couturier, David D'Incau...

Les frais de déplacements ont crû du fait des 3 missions successives au Brésil (Forum social de Porto Alegre et programme d'échanges d'expériences de Coordination Sud), des déplacements en province liés à la part de télétravail effectué par Sarah Valin qui nécessite des rendez vous réguliers sur Paris, et aux études de terrains nécessaires à l'élaboration des rapports pour le FASILD et pour le PUCA.

Les dépenses liées aux frais de personnel ont augmenté du fait des changements intervenus dans la constitution de l'équipe permanente. D'une part, l'AITEC a procédé à une embauche en juillet 2005, d'autre part, à un licenciement en novembre 2005. Dans le cadre du congé maternité de Sarah Valin, l'AITEC a préféré opter pour la solution de la subrogation, complétant le part prise en charge par la CPAM pour ne pas peser sur le salaire net de la salariée.

L'Aitec a accueilli, pendant 3 mois, deux stagiaires, en amont d'un départ chez des structures partenaires réalisé dans le cadre du programme de mobilité européen porté par Echanges et Partenariats.

Les frais de gestion, engendrés par la plus forte mobilisation de Géralter sur l'année 2005, s'élèvent à 3841 euros.

Enfin, les cotisations de l'Aitec à des associations partenaires, en soutien à leur activité ou en appui à des campagnes et plate-formes ont beaucoup augmenté, cela est lié à une nouvelle forme de mobilisations (forums sociaux, et mouvement social) qui constitue également une part de l'activité de l'AITEC (activités au sein du CRID, de Coordination SUD, d'IPAM...)

#### **Les projets de l'AITEC menés en partenariat avec d'autres structures**

En 2005, le nombre de projets menés en partenariat avec d'autres structures a augmenté, ce qui explique en grande partie l'accroissement des charges et des produits.

Dans le cadre des prestations assumées par l'AITEC, une part du travail a été menée en partenariat avec d'autres organisations. Sur l'étude « gouvernance » notamment, RITIMO a pris en charge une partie de la réalisation de l'étude, la moitié de la subvention versée par la FPH lui a été reversée (15000 euros).

L'AITEC a porté 3 CDD sur des projets de partenaires (2CDD pour le CRID et la campagne « 2005 plus d'excuses ! » et 1 CDD pour la préparation d'un séminaire organisé par l'ADIF), ce qui contribue à augmenter la masse salariale de l'AITEC.

L'AITEC mène également une partie des projets de médiation avec la Chine de la FPH et, dans ce cadre, accueille deux salariés (un plein temps et un quart temps).

L'étude FASILD a été portée et gérée par l'AITEC, menée en partenariat avec des membres de l'Aitec et d'Ipam.

Les frais de gestion engendrés par ces activités à la marge et inclus dans les conventions constituent un solde positif pour l'AITEC de 12500 euros.

### **Les produits liés aux projets de l'AITEC:**

Une part importante des financements de l'AITEC sont d'origine publique, la plupart des contrats étant subventionnés. Les aides du CNASEA participent à hauteur de 25 à 50% par poste salarié.

Au niveau des financements institutionnels, précisons que c'est la dernière année que le MAE finance le programme d'échanges d'expériences piloté par Coordination SUD. Dans le cadre de l'animation du volet urbain, la subvention accordée à l'AITEC a légèrement baissé, passant de 26000 euros à 20 000 euros. Ce financement tri annuel prendra fin en décembre 2005.

Sur le plan des financements privés, le financement de la FPH sur le chantier Services Publics a légèrement baissé, passant de.

La part de la Fondation un monde par tous 2004, ayant été provisionné de 2004 vers 2005 et ayant augmenté avec le renouvellement de la subvention en 2005, a été importante sur 2005.

Enfin, l'Aitec avait provisionné un montant important de la subvention accordée par le PUCA pour la réalisation de l'étude sur les « services publics..... » sur l'année 2005, l'essentiel du travail ayant été réalisé sur l'année 2005. Une marge sera cependant dégagée pour 2006.

L'Aitec a reçu des financements exceptionnels avec la mise en place de 3 types de formations :

- une formation de 10 jours à destination de professionnels marocains oeuvrant dans le champ de l'urbain, financée par le MAE.(6750 euros)
- Une formation d'une journée à destination de professionnels camerounais sur le développement durable (1000 euros)
- Des interventions auprès d'élus pour l'organisme Formations et Citoyenneté (entre 300 et 500 euros par demi journée)

Ce sont autant de pistes à explorer pour les années à venir.

Les cotisations constituent 10% des recettes de l'AITEC, moyenne qui n'a pas bougé depuis 2004 mais qui peut être augmenté en 2006.

### **Commentaires et perspectives**

La fin de l'année 2005 a été une fin d'année difficile, les perspectives étant relativement obscures. Un certain nombre de dossiers de financements ont été déposés (UE et PICRI ile de France). Les demandes FPH et vis-à-vis de la Fondation « Un monde par tous » pourraient aboutir et assainir le fonctionnement financier de l'AITEC, dans cette période de transition, ne constituant en aucun cas des solutions pérennes. Le risque de dépendance à l'égard de ces bailleurs est trop important. D'autres pistes devront être explorées :

- développer l'activité de formations au sein de l'AITEC
- développer l'activité publications
- développer l'activité débat

Nous devons veiller à diversifier nos sources de financements et à rendre plus cohérentes les sources de rentrées avec les sorties financières. D'autant plus que c'est en 2006 que l'Aitec, avec la fin des subventions accordées par le CNASEA, devra faire face à une augmentation des frais de personnel. Il s'agira certainement de restructurer les postes pour parvenir à 2 plein temps structurels.

L'AITEC a pu répondre à des appels d'offre quand ils s'inscrivaient dans le cœur des problématiques traitées au sein des chantiers. Il est important de souligner que cette activité ne peut se situer qu'à la marge du champ de l'AITEC, afin notamment de ne pas entrer en concurrence avec les structures d'expertise partenaires.

---